



**RAPPORT
DÉVELOPPEMENT DURABLE
AVK GROUPE
2024/2025**

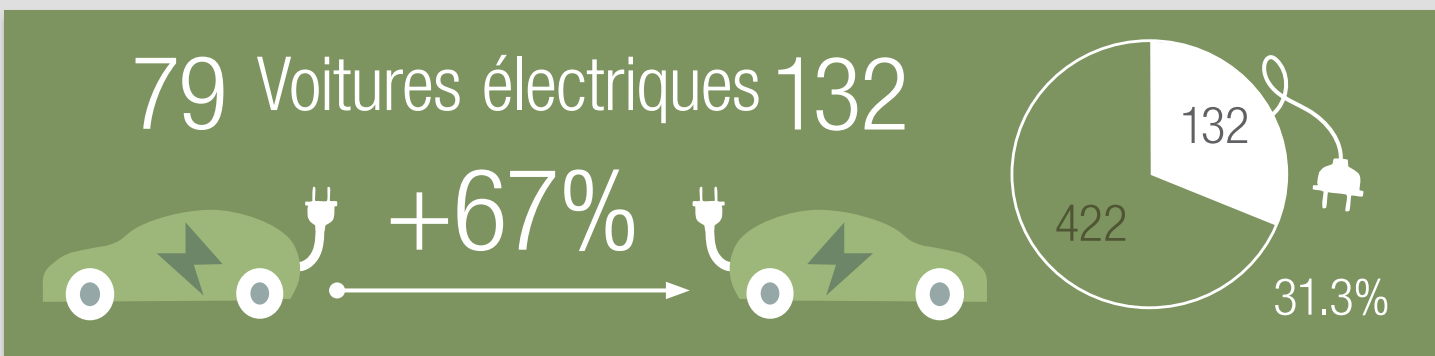
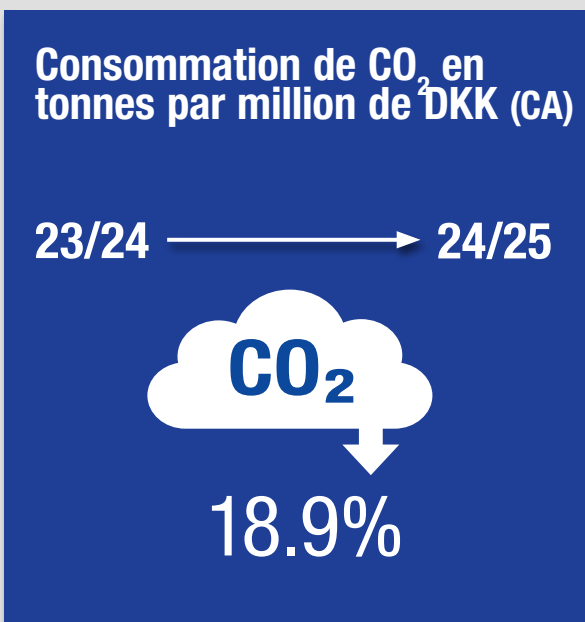
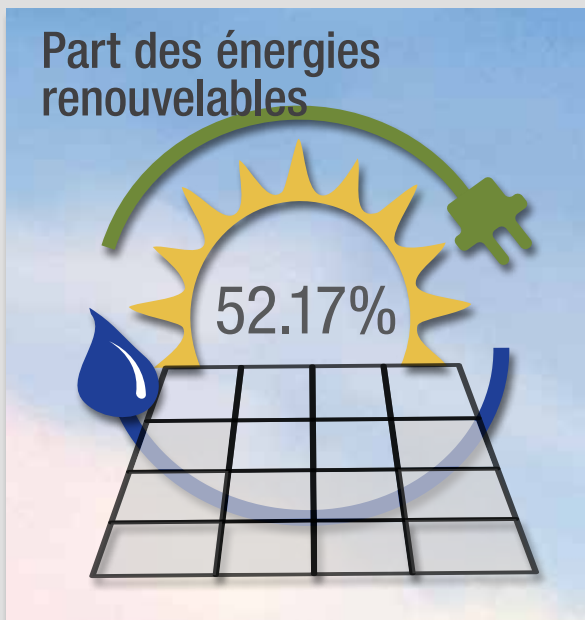


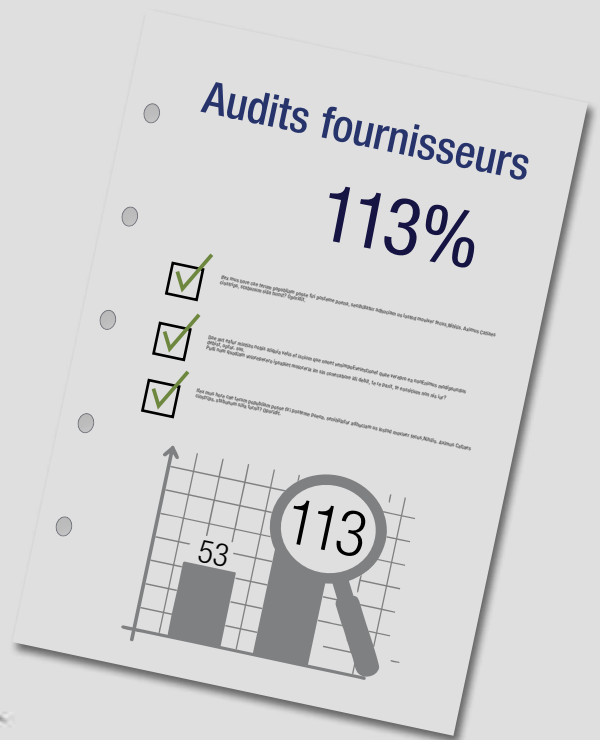
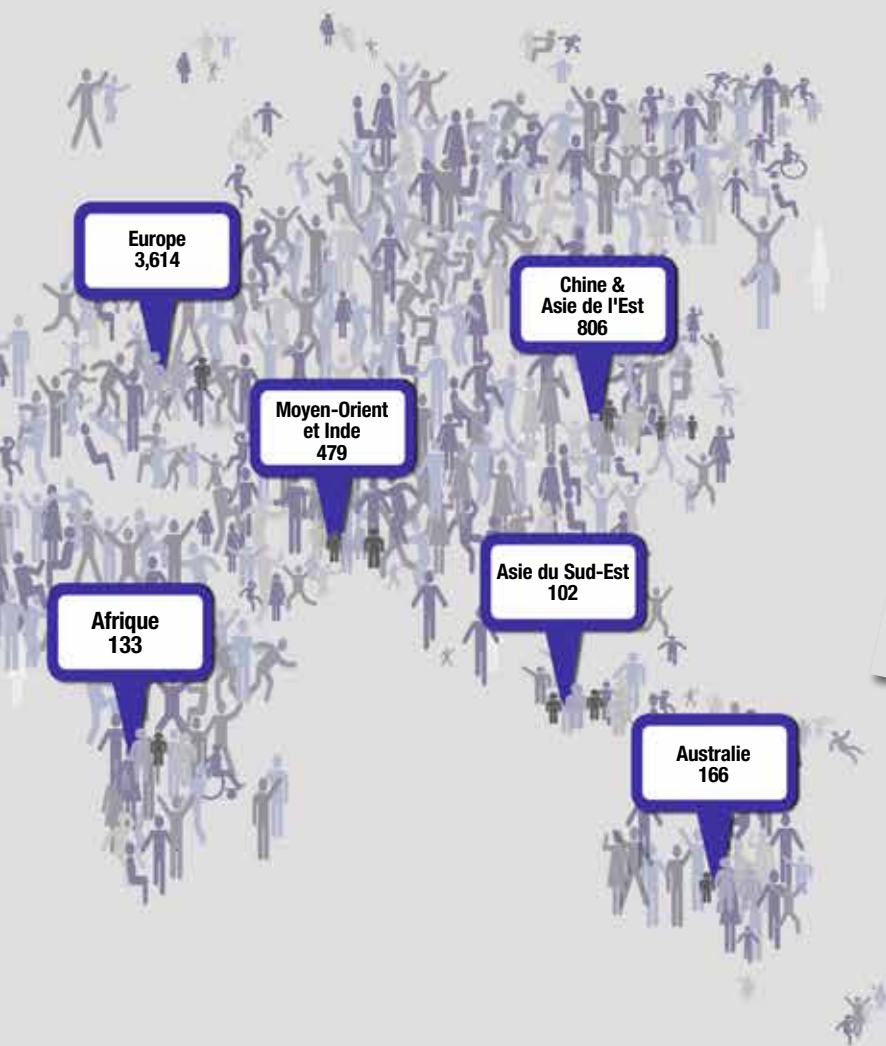


SOMMAIRE

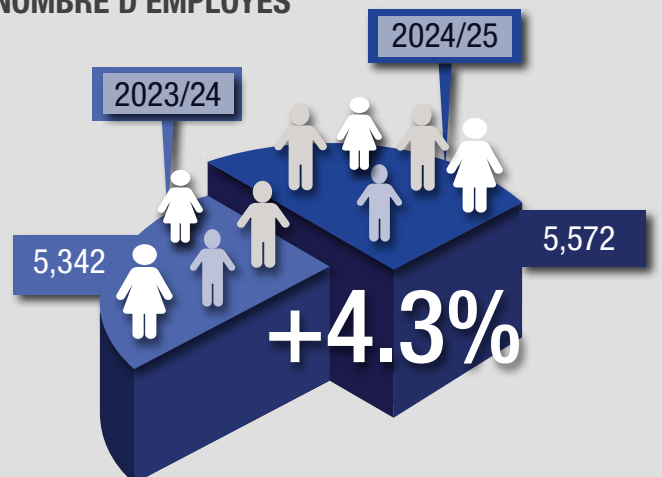
Chiffres-clés 2024/2025	4	Les eaux usées : un défi mondial au potentiel inexploité	26
Lettre de Niels Aage Kjær	6	Améliorer l'usage des ressources en eau grâce à des méthodes d'irrigation intelligentes	28
Notre histoire, notre mission et nos entités.....	8	Du plastique recyclé dans notre production	30
Nos valeurs	9	Technique de moulage à mousse perdue.....	31
Marques du groupe AVK.....	10	Nos partenariats en faveur du développement durable ..	32
Notre modèle d'entreprise	12	Nos actions en faveur de l'environnement et du climat...	34
Innovation et développement dans nos domaines d'activité.....	14	Notre responsabilité sociale	38
Présentation de l'organisation d'AVK portant sur l'ESG et le développement durable	16	Notre gouvernance	43
Notre chaîne de valeur.....	18	Chiffres-clés ESG - tableaux, descriptions et principes comptables	46
Notre contribution aux objectifs de développement durable de l'ONU.....	20	Politiques et rapport ESG	55
Perte d'eau : probablement le défi le plus important de notre époque.....	22	Nos activités futures et nos domaines d'action	56
AVK Smart Water fournit des données importantes sur vos réseaux	24	Objectifs pour l'exercice 2025/2026	58

CHIFFRES-CLÉS 2024/2025





NOMBRE D'EMPLOYÉS



EPD[®]
Déclaration Environnementale Produit

26



Niels Aage Kjær
Président du Conseil d'Administration et
propriétaire du groupe AVK

LETTRE DE NIELS AAGE KJÆR

Nous avons le plaisir de vous présenter notre dernier rapport de développement durable, qui reflète notre engagement continu en faveur de pratiques commerciales responsables dans une année marquée à la fois par la complexité et les opportunités.

L'incertitude économique mondiale, les conflits géopolitiques, l'inflation et l'évolution de la législation ont influencé nos activités et nos chaînes d'approvisionnement. Parallèlement, l'urgence croissante de relever les défis climatiques et environnementaux a créé de nouvelles opportunités en termes d'innovation et de création de valeur durable. En réponse, AVK a réalisé des investissements stratégiques pour renforcer sa production locale et améliorer la résilience de sa chaîne d'approvisionnement.

Cette année a été marquée par une étape importante : le transfert des trois entités – Water, Industrial, et Advanced Manufacturing en deux : Water Solutions and Advanced Manufacturing. Cette nouvelle organisation permet une approche plus flexible au service de nos clients des secteurs de l'eau et de l'industrie, tout en favorisant l'efficacité opérationnelle et la coordination à l'échelle mondiale.

Depuis sa création en 1941, AVK repose sur ses valeurs fondamentales : qualité, innovation, fiabilité, durabilité et service après-vente. Notre mission est de développer et de fabriquer des produits de haute qualité, durables et essentiels aux infrastructures vitales, comme l'approvisionnement en eau et en énergie, l'assainissement et le secteur industriel ; contribuant ainsi à la santé publique, à la protection de l'environnement et au développement durable.

Ce rapport présente des exemples concrets sur nos solutions qui contribuent positivement à la société et à l'environnement. Parmi eux figurent les efforts entrepris pour réduire les pertes d'eau grâce aux technologies AVK Smart Water, en collaboration avec Silkeborg Forsyning, et pour renforcer la gestion des eaux usées en Chine. Nous avons également signé un accord avec l'État de Californie afin de soutenir le développement des infrastructures hydrauliques. Ces exemples témoignent de notre engagement à développer des solutions qui favorisent activement une meilleure

gestion des ressources, à la santé publique et à la protection de l'environnement.

Parallèlement, nous avons œuvré à l'amélioration de nos données environnementales et de nos méthodes de calcul, afin de disposer d'une base plus précise pour comprendre notre empreinte carbone. Bien que cela n'ait pas nécessairement conduit à des réductions, cela renforce néanmoins nos bases pour les actions futures. Cela dit, nous avons constaté une réduction de nos émissions du scopes 1 et 2, et nous sommes fiers des efforts déployés par l'ensemble du groupe AVK qui ont rendu cela possible.

Le nombre de déclarations environnementales de produits a été porté de 15 à 26. Nous avons mis en place notre code de conduite AVK pour nos employés, revu notre code de conduite fournisseurs et augmenté le nombre d'audits. Ces initiatives témoignent de notre engagement en faveur de la transparence, de la responsabilité et de l'amélioration continue tout au long de notre chaîne de valeur.

Tout n'a pas été positif. Nous avons constaté une augmentation du taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTAFR), qui a atteint 7,09. Cette hausse s'explique en partie par le renforcement des signalements. Toutefois, elle souligne l'importance de maintenir nos efforts en matière de sécurité, de bien-être et de responsabilité.

À l'avenir, nous poursuivons nos efforts en matière de développement durable grâce à des actions ciblées dans les domaines du climat, de l'économie circulaire et de la responsabilité sociétale des entreprises. Nous élaborerons un plan de transition climatique, augmenterons l'utilisation des énergies renouvelables, réduirons notre consommation de gaz et poursuivons la mise en œuvre de la norme ISO 50001. De plus, nous étendrons davantage l'utilisation de matériaux recyclés, renforcerons la gestion de l'eau dans les zones à haut risque et améliorerons les données du scope 3.

Présents dans de nombreux pays, la diversité de nos effectifs est notre plus grande force, favorisant à la fois notre engagement local et notre développement mondial. Nous nous engageons

à promouvoir un cadre de travail sûr, inclusif et gratifiant, où la diversité est valorisée et le bien-être une priorité. Nous continuerons d'œuvrer sans relâche pour réduire les accidents du travail et promouvoir une culture bienveillante, responsable et d'amélioration continue. Parallèlement, nous renforçons notre gouvernance grâce à des normes éthiques claires, à la transparence et à un suivi rigoureux.

AVK intervient dans plusieurs secteurs d'activité essentiels à la promotion du développement durable dans le monde. Ces dernières années, la gestion de l'eau potable et des eaux usées a fait l'objet d'une attention croissante, car elle a un impact considérable sur la santé et la qualité de vie, ainsi que sur la consommation d'énergie et le climat.

L'année passée a démontré la capacité d'AVK à rester résiliente et tournée vers l'avenir face aux défis mondiaux. La transition vers une nouvelle structure divisionnelle a renforcé notre capacité à répondre aux besoins du marché, à tirer parti de nos atouts mondiaux et à soutenir la création de valeur à long terme grâce à l'innovation, à l'efficacité et à une conduite responsable. Nous restons attachés à nos valeurs fondamentales, garantissant ainsi que nos produits apportent de la valeur à nos clients et contribuent de manière positive à la société et à l'environnement.

Tournés vers l'avenir, nous sommes enthousiastes par les perspectives qui s'offrent à nous et restons déterminés à favoriser le progrès grâce à un leadership responsable et à une démarche d'amélioration continue. Merci de votre soutien continu.

Niels Aage Kjær
Président du Conseil d'Administration et
propriétaire du groupe AVK

NOTRE HISTOIRE, NOTRE MISSION ET NOS ENTITÉS

AVK est un groupe familial dont le siège se trouve à Galten, au Danemark. Il s'appuie sur les fondations d'un atelier d'usinage de plus de 80 ans, fondé en 1941 par Aage Valdemar Kjær, d'où le nom AVK. Aujourd'hui, le groupe mondial emploie 5 570 personnes et se compose de 110 usines de fabrication et filiales commerciales.

Notre objectif

Notre objectif est de développer, fabriquer et commercialiser des produits de qualité et durable.

Les produits sont utilisés dans des infrastructures vitales, telles que l'adduction d'eau, l'assainissement, l'approvisionnement en énergie ainsi qu'un large éventail d'applications industrielles qui contribuent au développement durable, à la santé humaine et à l'environnement.

Entités

AVK est divisé en deux entités : AVK Water Solutions et AVK Advanced Manufacturing. Elles se composent d'entreprises dotées d'un solide portefeuille de produits et de compétences qui sont utilisés dans une multitude de secteurs d'activité du monde entier. Pour répondre aux souhaits de nos clients, nous concevons, produisons et commercialisons nos produits nous-mêmes.

AVK Water Solutions

AVK Water Solutions se compose d'entreprises qui développent, fabriquent et fournissent des vannes de haute qualité et des solutions pour une large gamme d'applications.

Nous sommes au service des collectivités locales et entreprises privées dans les domaines du traitement, transport et distribution de l'eau potable, l'assainissement, l'irrigation, le dessalement, la gestion des eaux pluviales et des crues, le chauffage et la climatisation, de la

protection incendie, des barrages et réservoirs, de l'hydroélectricité et de la distribution de gaz naturel. Nous livrons également les secteurs industriels des domaines maritime, minier, papetier, pétrochimique, du biogaz, centres de données, purificateurs d'air et traitement des eaux industrielles.

Nous livrons nos produits sur les différents marchés et auprès de nos clients du monde entier, mais nos solutions ne sont pas universelles. Au contraire, nous proposons toujours des solutions uniques adaptées aux conditions et exigences locales, conformément aux normes de chaque pays.

AVK Advanced Manufacturing

AVK Advanced Manufacturing regroupe des entreprises qui fabriquent des composants et des produits en métal, en caoutchouc et en plastique. Depuis plus de 50 ans, AVK Advanced Manufacturing développe son activité pour devenir un fournisseur important auprès de clients du monde entier, en complément de son activité AVK Water Solutions.

Les composants et les produits sont utilisés dans diverses applications industrielles qui exigent une qualité et des attentes élevées, une expertise et un savoir-faire technique et se doivent d'être durables.

Les composants moulés, usinés et transformés en acier, fer, aluminium et bronze sont utilisés dans des secteurs tels que la logistique ou les

énergies renouvelables. Les caoutchoucs sont utilisés dans les secteurs du traitement de l'eau potable, l'agroalimentaire, les technologies vertes et l'énergie, et la santé. Les plastiques sont utilisés dans le milieu de l'eau potable, les eaux pluviales, les technologies vertes et la logistique. La gamme de produits se compose de couvercles de regard, de poubelles et de palettes, tout en s'efforçant d'augmenter de plus en plus la part de plastique recyclé dans les produits.

Les deux entités Water et Industrial, ont fusionné au cours de l'exercice 2024/2025. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre rapport financier et la présentation des sociétés du groupe AVK, que vous trouverez dans la rubrique « Téléchargements » sur notre site Internet.

NOS VALEURS

Au cœur de l'ADN AVK se trouvent nos cinq valeurs qui déterminent nos lignes directrices et définissent l'orientation de notre activité. Ces valeurs sont le fondement de notre croissance et de nos résultats.

Ces cinq valeurs fondamentales assurent la bonne santé de l'entreprise et nous incitent constamment à rester les leaders du secteur, en enrichissant continuellement notre activité, nos solutions et nos collaborateurs.

AVK est présent à l'échelle mondiale en matière de fabrication et de conception, tout en livrant ses clients au niveau local. Nous offrons un partenariat complet et un point d'entrée unique vers une gamme complète de produits et de solutions.

Grâce à notre solide savoir-faire et à notre longue expérience, il est normal d'attendre toujours plus de notre part, aujourd'hui et dans les années à venir. Nous faisons la différence en favorisant le progrès pour nos clients.

Les cinq valeurs fondamentales servent de lignes directrices pour tous les membres du groupe AVK.

**Les fondements
que nous
partageons**



Qualité

Nous visons la qualité dans tout ce que nous faisons

Innovation

Nous innovons pour faire la différence

Fiabilité

Nous nous efforçons d'être crédibles et cohérents

Durabilité

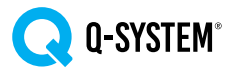
Nous avons une vision sur le long terme

Service client

Nous nous efforçons d'être le partenaire privilégié de nos clients

MARQUES DU GROUPE AVK





NOTRE MODÈLE D'ENTREPRISE

Notre modèle d'entreprise reflète notre engagement en faveur du dévouement des employés, de l'innovation technologique, de l'approvisionnement et de la production responsables et de l'implication des parties prenantes.

RESSOURCES

PERSONNEL

Nous employons des personnes qualifiées soutenant l'activité de l'entreprise grâce à leurs connaissances et à leurs compétences, tout en établissant des relations sur le long terme.

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

Nous développons des produits durables et nous nous concentrons en permanence à améliorer et à innover nos process, nos solutions et nos domaines d'activité.

APPROVISIONNEMENT

Nous achetons nos matériaux et composants de façon responsable auprès de fournisseurs et de partenaires locaux et internationaux. Nous avons des normes élevées vis-à-vis de nos fournisseurs, de l'environnement et de l'éthique de nos actions.

ACTIVITÉS

ENTITÉS COMMERCIALES

AVK Water Solutions

AVK Advanced Manufacturing



SOCIÉTÉ

Nos produits font partie des infrastructures vitales, tels que l'adduction d'eau potable, l'assainissement, l'approvisionnement en énergie, ainsi que de diverses autres applications industrielles, qui contribuent toutes au développement durable, à la santé humaine et à un meilleur environnement.

CLIENTS

Nous fournissons des solutions, pas seulement des produits. Notre objectif est de construire des relations pérennes et d'optimiser en permanence nos solutions pour répondre aux besoins et aux exigences de nos clients.

CRÉATION DE VALEUR

PRODUCTION

Dans le cadre du Lean, nous fabriquons des produits de qualité de manière responsable, en veillant au respect de l'environnement et de nos parties prenantes.

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Nos relations sont fondées sur la confiance et la pérennité, toujours dans l'optique d'une création de valeur commune.



EXERCICE FINANCIER 2024/25

Chiffre d'affaires : DKK 9,394 millions (≈1,2 milliards €)

Employés : 5 572

Sociétés : 110 réparties dans 39 pays

ACTIVITÉS

EMPLOYÉS

Nous veillons à offrir un milieu professionnel sain et sécurisé, des emplois attrayants et de créer le meilleur environnement possible pour l'évolution et le bien-être des employés.

VALEUR ACTIONNAIRE

Nous privilégions le réinvestissement et l'actionnariat actif, ainsi que la création de valeur pour nos actionnaires.

AVK est un groupe mondial. Nous intervenons dans différents segments et dans des conditions différentes. Comme nous le décrivons dans la section « Nos risques et opportunités », nous sommes pleinement conscients des risques inhérents au fait d'être un groupe mondial. C'est pourquoi nous contrôlons nos propres unités de production et celles des tiers afin de nous assurer du respect des critères spécifiés en matière d'environnement et de droits de l'homme.

Notre principe de base est d'agir de manière responsable à l'égard de notre personnel, de l'environnement et de la population.



**INNOVATION ET
DÉVELOPPEMENT DANS
NOS DOMAINES D'ACTIVITÉ**

La croissance économique, le développement social et les actions pour le climat dépendent principalement des investissements dans les infrastructures, du développement industriel durable et des progrès technologiques. Face à l'évolution rapide du paysage économique mondial et à l'accroissement des inégalités, la croissance durable doit passer par une industrialisation qui, tout d'abord, rend les perspectives accessibles à tous et ensuite, s'appuie sur l'innovation et des infrastructures résilientes. Source : ONU

Une série d'événements préoccupants tels que la décarbonisation énergétique, l'incertitude économique, les aspects politiques, la digitalisation et l'IA sont en train de remodeler le commerce et les entreprises. Les effets de ces tendances seront inégaux selon les marchés et les secteurs. Pour la plupart des entreprises, naviguer dans ce nouveau paysage nécessitera une plus grande flexibilité ainsi que des changements en matière de stratégie, de financement et de capacité.

Le marché industriel exige donc une adaptabilité constante pour assurer une croissance responsable et économique, tout en investissant dans la transition écologique, la digitalisation des procédés et l'automatisation afin d'assurer la compétitivité. Tous ces facteurs imposent des exigences élevées en matière d'innovation et de développement dans les usines de production AVK. Par conséquent, nous investissons continuellement dans le développement de produits et dans l'optimisation des procédés tout au long de la chaîne de valeur, notamment l'automatisation et la digitalisation de la production.

Développement de produits

Au sein du groupe AVK, l'innovation et le développement de produits nouveaux, améliorés, durables et recyclables, demeurent une priorité constante. Comme décrit dans les pages suivantes, notre engagement en faveur de l'innovation impacte de nombreux secteurs. Notre activité principale repose sur le développement, la fabrication et la vente de vannes et de solutions de qualité pour l'adduction d'eau potable, l'assainissement, la défense incendie et l'irrigation. Ces dernières années, nous avons renforcé notre positionnement en intégrant à notre gamme des vannes intelligentes, développées et gérées par AVK Smart Water.

En février 2025, AVK a progressivement retirer le plomb en l'interdisant dans la fabrication de tous les produits du groupe AVK. Cette décision s'appuie sur la directive européenne 2020/2184 relative à l'eau potable et la réglementation 4MSI. Bien que certains métaux contenant du plomb restent autorisés par la loi, AVK a choisi de supprimer complètement le plomb de ses produits. Dans un

premier temps, tous les produits et composants contenant du plomb ont été identifiés puis des solutions de remplacement adaptées seront mises en œuvre. Cette suppression progressive doit être achevée dans un délai de trois ans.

De même, AVK a entrepris la modification des composants contenant des PFAS dans un délai de trois ans. Cette démarche proactive nous permet de proposer des produits sans PFAS bien avant les délais prévus dans une future loi.

La gamme de vannes à papillon double excentrique série 756 PN10/16 (DN150 au DN2 000) a été entièrement repensée, ce qui a permis de réduire son poids d'environ 15 %. Malgré une construction plus légère, les performances du produit restent inchangées et ont même été améliorées dans certains cas. La réduction de l'utilisation de matières premières, principalement de fonte, contribue à réduire l'empreinte environnementale de nos fabrications.

L'électrification mondiale de l'automobile continue de générer une forte demande de puces électroniques, un marché déjà impacté par des pénuries d'approvisionnement. Cette situation, associée à l'évolution politique encouragent la production locale et crée des opportunités commerciales prometteuses pour AVK. Nos robinets à boule et vannes à papillon sont utilisés au processus de nettoyage des puces électroniques, qui impose des exigences élevées à tous les équipements techniques.

L'évolution de la situation géopolitique a créé de nouvelles normes et spécifications nationales pour les produits utilisés dans la construction navale. Par conséquent, AVK a adapté sa gamme de vannes à papillon pour répondre aux nouvelles exigences.

Face à une concurrence accrue, il est impératif d'automatiser et de digitaliser davantage nos procédures de production. Afin d'accompagner cette transformation, AVK a développé de nouvelles vannes à guillotine industrielles offrant la possibilité d'une automatisation plus poussée de notre production.

Une production stable et plus efficace grâce aux robots

Chez AVK, nous travaillons en permanence à l'optimisation et au développement de nos procédures de travail. La robotique est une technologie essentielle que nous utilisons pour garantir une qualité élevée et constante des produits, ainsi qu'une production plus stable et efficace, essentiels au maintien de notre future compétitivité.

Les solutions robotiques sont très utiles pour les tâches où de nombreux produits identiques doivent être fabriqués. Ces opérations répétitives peuvent être pénibles physiquement et démotivantes pour les salariés. En les automatisant, on améliore à la fois les conditions de travail et la productivité générale.

Les robots font partie intégrante de la production d'AVK depuis des décennies. Aujourd'hui, notre système robotique avancé est capable de gérer simultanément plusieurs processus de fabrication. Face aux exigences élevées en matière d'uniformité des composants, la mise en œuvre de la robotique a renforcé notre qualité tout au long de la fabrication. Il n'y a aucune tolérance pour les écarts, tous les processus antérieurs au système robotique doivent répondre à des normes strictes afin de garantir une qualité constante.

L'intégration des nouvelles technologies et la numérisation favorisent également le développement de nouveaux flux de travail. Nous évaluons en permanence nos procédures logistiques et les modifications à apporter pour garantir une coordination fluide.

En résumé, la robotisation assure une production stable avec un niveau de qualité élevé, ainsi qu'une rationalisation des procédures de travail. Elle libère du personnel pour accroître la productivité et l'innovation.

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION AVK PORTANT SUR L'ESG ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous considérons le développement durable comme une partie intégrante de notre activité et c'est l'un des domaines d'intérêt général du groupe soutenu par AVK Holding. Les activités et les exigences sont coordonnées entre toutes les entreprises du groupe.

Mise en place d'une activité de durabilité et d'ESG

Le 1^{er} février 2024, une activité dédiée au développement durable et à l'ESG du groupe a été créée par la direction générale d'AVK Holding.

Cette activité, chargée d'ancrer la durabilité dans l'ensemble de l'entreprise, s'appuie sur des ressources issues d'autres postes du groupe AVK : finance, juridique, communication, chaîne logistique et informatique, ainsi qu'au personnel de nos différentes sociétés internationales.

Par ailleurs, les différentes entreprises du groupe AVK s'impliquent de plus en plus dans les démarches liées au développement durable et à l'ESG. Cela se traduit par une collaboration et un dialogue continu avec les sociétés concernant les meilleures pratiques, le partage des connaissances et la gestion de projets spécifiques. Cette interaction permanente garantit la cohérence au sein du groupe et renforce la mise en œuvre des initiatives de développement durable aussi bien au niveau mondial que local.

Cadre de la gestion du développement durable et de l'ESG chez AVK

Le développement durable et l'ESG constituent des domaines prioritaires pour le groupe. En tant que groupe mondial, nous sommes confrontés à des exigences croissantes en matière de durabilité et de responsabilité ESG, qui nécessite des procédures rigoureuses de collecte de données, de documentation et de gouvernance. Nous restons attentifs aux exigences actuelles et futures de nos clients, qui continuent de définir notre orientation en matière de développement durable. Au cours de l'exercice 2023/24, AVK a mis en œuvre sa directive CSRD, en mettant l'accent sur l'évaluation

d'une analyse de double matérialité (DMA).

La proposition de loi « Omnibus » de l'UE visant à rationaliser ou simplifier les réglementations en lien avec le reporting de durabilité des entreprises (CSRD) et des normes de reporting environnemental, social et de gouvernance (ESRS), certains détails législatifs restent à préciser. Néanmoins, AVK a maintenu son approche structurée en matière de durabilité et a veillé à ce que ses activités liées à la durabilité et aux critères ESG soient organisées de façon cohérente au sein du Groupe.

Afin de renforcer notre préparation, nous avons continué à développer une évaluation des risques à l'échelle du Groupe, conformément aux exigences initiales de la directive européenne CSRD et de l'ESRS.

Analyse de double matérialité

Le principal élément du cadre européen en matière de durabilité ESRS est l'analyse de double matérialité. Une évaluation de la double matérialité (DMA) évalue à la fois comment les actions d'une entreprise impactent l'environnement et la société et comment les risques et opportunités liés à la durabilité affectent la performance financière de l'entreprise.

La notion d'impact matériel fait référence à la manière dont une entreprise peut affecter les personnes, la société ou l'environnement de manière positive ou négative. Elle est également appelée « perspective interne-externe » de l'entreprise sur son environnement.

La matérialité financière désigne les risques financiers que ces mêmes impacts pourraient représenter pour elle-même.

Cette évaluation identifie et hiérarchise les impacts, les risques et les opportunités les plus importants du groupe AVK et constitue le cadre de notre stratégie de développement durable.











Procédure de double matérialité

En mars 2025, nous avons finalisé l'analyse de la double matérialité du groupe AVK avec une approche pyramidale, incluant nos filiales commerciales et leurs chaînes de valeurs ainsi que les différents fournisseurs internationaux. Nous avons ensuite entrepris une analyse des écarts afin d'évaluer notre performance actuelle au regard des exigences environnementales, sociales et de gouvernance (ESRS). La finalisation de cette analyse est actuellement suspendue, dans l'attente des décisions parlementaires relatives à la directive « Stop-the-Clock ».

Selon les résultats de notre analyse de double matérialité (DMA), nous continuons d'identifier les principaux risques et opportunités du groupe AVK en matière de développement durable dans les domaines environnemental, social et de gouvernance (ESG). Ces éléments sont intégrés aux audits internes, procédures de gestion et politiques afin de garantir un cadre de gouvernance cohérent et viable.

Nous poursuivons nos efforts pour que, dans la mesure du possible, notre stratégie générale de développement durable et les exigences qui en découlent soient gérées et soutenues par nos systèmes de management mondiaux conformes aux normes ISO.

Matrice des résultats de l'analyse de la double matérialité

Matérialité financière	Double matérialité
	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid gray; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center;">  E1 : Changement climatique </div> <div style="border: 1px solid gold; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center;">  G1 : Conduite commerciale </div> </div>
Non matériel	Matérialité d'impact
<div style="display: grid; grid-template-columns: 1fr 1fr; gap: 10px;"> <div style="border: 1px solid gray; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center;">  E3 : Ressources en eau et marines </div> <div style="border: 1px solid gray; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center;">  E4 : Biodiversité et écosystèmes </div> <div style="border: 1px solid brown; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center;">  S2 : Employés de la chaîne de valeur </div> <div style="border: 1px solid brown; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center;">  S4 : Consommateurs et utilisateurs </div> </div>	<div style="display: grid; grid-template-columns: 1fr 1fr; gap: 10px;"> <div style="border: 1px solid gray; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center;">  E2 : Pollution </div> <div style="border: 1px solid gray; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center;">  E5 : Utilisation des ressources </div> <div style="border: 1px solid brown; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center;">  S1 : Main d'oeuvre </div> <div style="border: 1px solid brown; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center;">  S3 : Communautés concernées </div> </div>

Sous catégories matériels ESRS

 Environnement Changement climatique E1 – Energie (R) E1 – Limitation du changement climatique (R) (O) Pollution E2 – Microplastiques (I/N) Utilisation des ressources et économie circulaire E5 – Afflux des ressources (I/P) E5 – Sorties des ressources (I/P) E5 – Déchets (I/N)	 Social Main d'oeuvre S1 – Conditions de travail (I/N) S1 – Parité hommes-femmes et égalité de rémunération (I/N) S1 – Santé et sécurité (I/N) S1 – Formation et développement des compétences (I/N) S1 – Diversité (I/N) Communautés affectées S3 – Eau et assainissement (I/P)	 Gouvernance Conduite commerciale G1 – Culture d'entreprise (R) (O) G1 – Gestion des relations avec les fournisseurs (I/N) G1 – Corruption et pots-de-vin (I/N)
--	---	---

NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

AVK est un leader mondial dans la fabrication de vannes et dans les domaines de l'adduction d'eau potable et de l'assainissement ainsi que dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie. Notre chaîne de valeur porte sur les pratiques durables, telles que l'utilisation de matériaux recyclés, l'amélioration de l'efficacité de la production et l'attention portée à l'impact environnemental tout au long de la fabrication.

Matières premières et approvisionnement

AVK s'approvisionne en matières premières diverses : métaux, plastiques, caoutchouc et autres composants essentiels pour nos différentes gammes de produits tels que les vannes, les poteaux d'incendie et les raccords. Les achats sont effectués auprès de fournisseurs mondiaux selon nos spécifications matérielles.

L'utilisation de matériaux recyclés, en particulier dans les produits en fonte et en plastique, est une priorité pour réduire l'impact sur l'environnement.

Fabrication

Nos usines de fabrication mondiales sont exploitées de manière à être économe en énergie et utilisent des technologies modernes comme l'automatisation pour améliorer l'efficacité de la production et la qualité des produits.

Nous privilégions les process qui intègrent l'économie circulaire, tels que la réutilisation des matériaux rebutés en fabrication, afin de minimiser l'impact sur l'environnement et de soutenir le développement durable.

Logistique

AVK dispose d'un réseau logistique capable de livrer efficacement les produits sur les différents marchés dans le monde. La chaîne logistique est optimisée grâce à la technologie permettant de suivre les stocks et de gérer les expéditions mondiales routières, maritimes ou aériennes, soutenant ainsi nos activités et nos clients internationaux.

Clients

Notre base client se compose de mairies, de compagnies des eaux ou encore d'industries recherchant des solutions en matière d'eau potable, d'assainissement et d'énergie.





NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies constituent le cadre des efforts mondiaux en matière de développement durable jusqu'en 2030. Ces objectifs montrent que les progrès sociaux, économiques et environnementaux sont étroitement liés et que l'obtention de résultats en matière de développement durable nécessite un effort mondial.

Chez AVK, nous sommes conscients de notre coresponsabilité. Les ODD n°6 et 9 sont particulièrement importants pour notre modèle économique, mais nous travaillons également sur d'autres objectifs, soit à un niveau stratégique, soit par le biais d'activités décentralisées, comme indiqué ci-dessous.

Le contenu de cette publication n'a pas été approuvé par les Nations Unies et ne reflète pas les opinions des Nations Unies, de ses représentants ou de ses États Membres.





Notre gamme de produits dans l'entité AVK Water est une prolongation de **l'ODD n°6** des Nations Unies. Cet objectif vise à garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous et à une gestion durable de ces ressources.

Nos vannes contribuent à garantir une eau saine dans les réseaux d'alimentation et à assurer une gestion fiable et durable, tout en réduisant les pertes d'eau et la consommation énergétique. Les produits et solutions AVK sont utilisés dans de nombreux secteurs et visent à assurer une gestion responsable des eaux usées et à éviter les risques pour la santé et à l'environnement.



L'ODD n° 9 des Nations Unies vise à construire des infrastructures résilientes, à promouvoir une industrialisation durable et à favoriser l'innovation.

AVK contribue à cet objectif en concevant et en fabriquant des produits innovants, dont certains font partie d'initiatives et de procédés de recyclage pour des solutions énergétiques, hydrauliques et infrastructurelles.

L'eau influence la santé et la qualité de vie.



En œuvrant dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, nous contribuons indirectement à **l'ODD n°3**, qui vise à garantir une bonne santé et à promouvoir le bien-être. Les maladies liées à l'eau constituent un problème majeur dans le monde entier. Quant aux eaux usées, elles peuvent contaminer les sources d'eau potable.



L'énergie durable est au cœur de **l'ODD n°7** des

Nations Unies. Cet objectif vise à garantir à tous l'accès à une énergie à un coût abordable, fiable, durable et moderne d'ici 2030. Il précise que la part des énergies renouvelables au niveau mondial doit s'intensifier d'ici à 2030.

Nos vannes pour l'assainissement, les productions de biogaz et hydroélectrique contribuent à augmenter la part des énergies renouvelables.



Nous travaillons sur **l'ODD n°8**, qui vise à promouvoir un travail décent et une croissance économique. Cela signifie que nous devons offrir à nos employés des lieux de travail sains et sûrs, tant au Danemark qu'à l'étranger, et à respecter leur droit à des conditions de travail équitables et justes.

Nous souhaitons travailler uniquement avec des fournisseurs qui garantissent le respect des droits de l'homme, de nos normes éthiques et du code de conduite.

En tant qu'entreprise responsable et solide financièrement, nous réalisons des investissements importants pour renforcer notre compétitivité et maintenir notre part de marché.



Notre gamme de produits contribue à la salubrité de l'eau et de l'assainissement, qui sont les fondements de villes et de communautés plus durables. De même, nos solutions peuvent aider les villes à prévenir des inondations en utilisant des systèmes de drainage souterrains. Nous soutenons ainsi **l'ODD n°11** portant sur les villes et communautés durables.



L'ODD n°12 des Nations Unies vise à garantir des modes de consommation et de production durables. Nous soutenons cet objectif en réalisant des analyses du cycle de vie et en identifiant des méthodes et des procédés qui nous permettent

de recycler les matériaux provenant de nos usines. Nous utilisons également d'importantes quantités de matériaux recyclés dans notre production, tels que les métaux et les plastiques.



L'ODD n°13 des Nations Unies vise à limiter la hausse de la température mondiale et le renforcement de la résilience à l'adaptation du changement climatique.

En tant qu'acteur du secteur de l'eau et de l'assainissement, nous contribuons à la réalisation de cet objectif, car la consommation d'eau a un impact sur la consommation d'énergie. Nos solutions contribuent à réduire les pertes d'eau et permettent une gestion efficace de la pression dans les réseaux de distribution, réduisant ainsi l'énergie nécessaire au pompage et favorisant une utilisation plus durable des ressources.

Dans le secteur de l'énergie, nos vannes peuvent être installées dans la distribution d'eau pour le chauffage urbain, la production de biogaz, l'hydroélectricité et la conversion des eaux usées en énergie verte. Afin de s'adapter aux précipitations extrêmes, il est nécessaire de trouver des solutions pour lutter contre les inondations.

En outre, nous avons élaboré une stratégie environnementale et climatique dont l'objectif principal est de réduire les émissions de CO₂. Pour cela, nous allons réduire la consommation d'énergie au cours du cycle de vie de nos produits et investir dans des sources d'énergie vertes.



Nous considérons **l'ODD n°17** comme essentiel à la réussite des autres objectifs de développement durable. Chez AVK, nous voulons créer un approvisionnement durable en eau et en énergie et promouvoir une société où les principes de l'économie circulaire jouent un rôle plus important. Pour y parvenir, une collaboration entre les organisations, les gouvernements, les industries et les différentes professions nationales et internationales est essentielle – et c'est précisément ce que nous faisons par le biais de partenariats.



Non-revenue water (NRW)

L'eau non facturée (Non-Revenue Water - NRW) est produite et traitée, mais perdue dans le réseau sans jamais atteindre les consommateurs. De plus, l'eau produite n'a généré aucun revenu financier, ce qui impacte l'économie locale et les ressources disponibles. L'énergie utilisée pour la produire est également gaspillée.

Selon une estimation, le taux de l'eau non facturée se situe entre 30 et 60 % dans certains pays. Cela signifie qu'entre 20 et 50 % de l'eau pompée dans les usines de production n'est pas payée, soit parce qu'elle est perdue à travers des fuites, soit parce qu'il s'agit de consommations non autorisées.

PERTE D'EAU : PROBABLEMENT LE DÉFI LE PLUS IMPORTANT DE NOTRE ÉPOQUE

L'eau a un impact important sur la santé, la qualité de vie, la consommation d'énergie et le climat. L'ODD n°6 "garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à tous" souligne que l'eau est une ressource vitale. En fait, l'eau joue un rôle essentiel dans la résolution de nombreux problèmes sous-jacents qui ont conduit aux différents objectifs de développement durable des Nations Unies.

Aujourd'hui, nous gaspillons l'eau de demain

Dans de nombreuses régions du monde, l'eau est une ressource rare. Pourtant, dans certains pays, entre 20 et 50 % de l'eau traitée est perdue lors de son acheminement. Par conséquent, jusqu'à 50 % de l'énergie utilisée pour la produire et la distribuer est également gaspillée. D'ici à 2040, la consommation d'énergie liée à la gestion de l'eau aura augmenté d'environ 79 % par rapport à 2014 si nous continuons à fonctionner comme nous le faisons actuellement.

Les causes de ces pertes sont multiples : fuites, ruptures de canalisations, mauvaise gestion de

l'eau ou encore raccordements illégaux et non autorisés. De même, de nombreuses solutions existent.

Les technologies existent, il ne nous manque plus que l'initiative

Au Danemark, la législation n'autorise pas un taux de perte d'eau supérieur à 10 %. Au fil du temps, cela s'est traduit par l'un des taux de perte moyen les plus bas au monde (7,8 %) et a fait du Danemark un précurseur en matière de technologies et de solutions dans le domaine de l'eau.

Comme nous surexploitions déjà nos sources d'eau et que notre population augmente, nous

devons appliquer une meilleure gestion. Et quoi de mieux pour commencer que de limiter notre gaspillage.

La révision de la directive européenne, portant sur les pertes, la qualité de l'eau potable et les exigences en matière d'évaluation des risques liés aux infrastructures, laisse espérer que davantage de décideurs feront évoluer la législation de manière positive dans ces domaines essentiels.

RÉFÉRENCE

OPTIMISATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE SILKEBORG FORSYNING

Silkeborg Forsyning, société danoise de distribution d'eau potable située à Silkeborg, alimente 60 000 personnes via un réseau de canalisations de 640 kilomètres et de 21 500 compteurs. Elle produit environ 3 millions de mètres cubes d'eau par an. Silkeborg Forsyning souhaitait optimiser son réseau de distribution, car elle ne disposait pas de données en temps réel sur le débit et la pression, ce qui rendait difficile la détection des fuites et la quantification d'eau non facturée (NRW).

Pour corriger ce problème, Silkeborg Forsyning a entrepris un projet visant à diviser son réseau en 24 zones distinctes (DMA). Cette technique permettrait un meilleur contrôle, une détection plus rapide des fuites, des actions plus efficaces et une meilleure base pour de futurs investissements dans le réseau.

Silkeborg Forsyning a étudié plusieurs technologies permettant de collecter, de transmettre et d'analyser les données relatives au débit et à la pression. L'entreprise a finalement opté pour AVK Smart Water pour ses caractéristiques techniques intéressantes et ses prix compétitifs.

Le système de surveillance Smart Water d'AVK permet d'identifier où est consommé le plus d'eau parmi les 24 zones, contribuant ainsi à identifier les éventuelles pertes. Des alertes se déclenchent en

cas de débit anormaux. Silkeborg Forsyning peut désormais hiérarchiser ses futures améliorations du réseau.

De plus, le système AVK Smart Water est utilisé quotidiennement pour surveiller la pression dans le réseau.

« Nous surveillons la pression tous les jours de la semaine afin d'identifier et de l'ajuster dans différentes zones du réseau, dans le but de réaliser des économies d'énergie », explique Gert Rasmussen de Silkeborg Forsyning »

Silkeborg Forsyning est en mesure de mieux comprendre le fonctionnement du réseau. La cartographie a été importée dans l'application VIDI Cloud, facilitant ainsi la visualisation.

« AVK Smart Water nous a apporté plusieurs avantages, mais si je devais n'en citer que quelques-uns, je dirais que, en tant qu'exploitant des réseaux de distribution, avons désormais une vision quasi complète de la dynamique de

nos réseaux et de leurs sections. Et plus nous enregistrons de données, plus il nous est facile de détecter les anomalies. »

La solution retenue comprenait des capteurs sans fil sur batterie offrant une transmission de données fiable à des intervalles réguliers paramétrables, la réception d'alerte en cas d'anomalie et une intégration au système informatique SCADA de Silkeborg Forsyning.

Silkeborg Forsyning s'est équipé de 33 capteurs de débit et 33 débitmètres VIDI Flow, 35 capteurs de pression VIDI Pressure, ainsi qu'un abonnement à notre application VIDI Cloud Basic. Prochainement, l'exploitant s'abonnera à VIDI Cloud Premium accompagné du logiciel Leak Monitor permettant d'analyser les débits nocturnes et de localiser les fuites dans chaque zone, améliorant ainsi l'efficacité du réseau et favorisant une gestion de l'eau plus durable.



AVK SMART WATER FOURNIT DES DONNÉES ACCESSIBLES ET FIABLES

Les services des eaux sont tenus d'assurer un approvisionnement sûr et fiable en eau potable pour tous les usagers. Pour ce faire, ils doivent assurer un fonctionnement et un entretien efficaces du réseau de distribution et être en mesure de réagir rapidement lorsque des changements indésirables se produisent.

Aujourd'hui, de nombreux syndicats installent des compteurs intelligents qui mesurent et transmettent les consommations d'eau. Si ces données permettent de garantir une facturation précise et de réduire les quantités non facturées (NRW), leur potentiel est encore plus important. En collectant, analysant et exploitant les données du réseau de distribution grâce à des capteurs comme ceux développés par AVK dans ses solutions Smart Water, les compagnies des eaux peuvent réduire davantage les NRW, optimiser la pression et réduire les coûts de maintenance. En intégrant les solutions AVK Smart Water aux principaux équipements du réseau, tels que les vannes ou les raccords, les données peuvent être transmises directement sur un logiciel dédié. Elles sont converties en précieuses informations, ce qui permet d'économiser du temps, de l'eau, de l'énergie et de la main-d'œuvre.

Collecte des précieuses données

La solution AVK Smart Water associe des capteurs à un logiciel. Notre logiciel facilite l'intégration et la visualisation sur n'importe quel système informatique ou directement sur l'application VIDi Cloud d'AVK.

Les capteurs sont conçus pour être installés sur nos vannes à opercule, nos raccords et nos poteaux incendie. Ils fournissent des données sur la pression, le débit, la température ou le degré d'ouverture ou de fermeture des vannes directement sur l'application. Ce mode de surveillance du réseau permet d'économiser les ressources, de limiter les pertes en eau, d'optimiser l'exploitation et les opérations de maintenance, notamment en détectant et en

réparant rapidement les fuites.

Les capteurs utilisent la technologie sans fil NB-IoT (Narrowband Internet of Things) pour assurer une couverture réseau optimale et une durée de vie des batteries accrues. La technologie NB-IoT peut émettre à travers des zones fermées telles que des puits, des chambres et d'autres structures souterraines.

Diviser le réseau d'eau en sections

Les fuites sur les canalisations et sur le matériel de robinetterie sont les principales raisons des pertes en eau. Lorsqu'une fuite se produit, il peut s'écouler des jours, des semaines, voire des années avant qu'elle ne soit détectée. De plus, il n'est pas évident de trouver l'endroit exact dans un réseau étendu.

C'est pourquoi, la division du réseau en zones distinctes (District Metering Areas ou DMA en anglais) est une technique efficace qui permet d'obtenir une vue d'ensemble de ce qu'il se passe sous terre. Il est alors possible de détecter les pertes d'eau individuellement et les exploitants sont en mesure de prioriser leurs efforts.

Amélioration de la quantification de l'eau non facturée et détection des fuites avec VIDi Positioner

Dans le cadre du projet LEAKman, des positionneurs VIDi ont été installés sur des vannes de sectionnement. À partir de ces positions, ils fourniront des données fiables pour les calculs du bilan hydrique et de l'eau non facturée.



Les partenaires du projet LEAKman ont identifié très tôt la nécessité de connaître le degré d'ouverture des vannes placées en entrée ou en sortie de zone. Une vanne mal ouverte ou fermée influence les pertes d'eau et entraîne des résultats erronés notamment dans le calcul du bilan hydrique ou encore la nuit où le débit doit être plus faible.

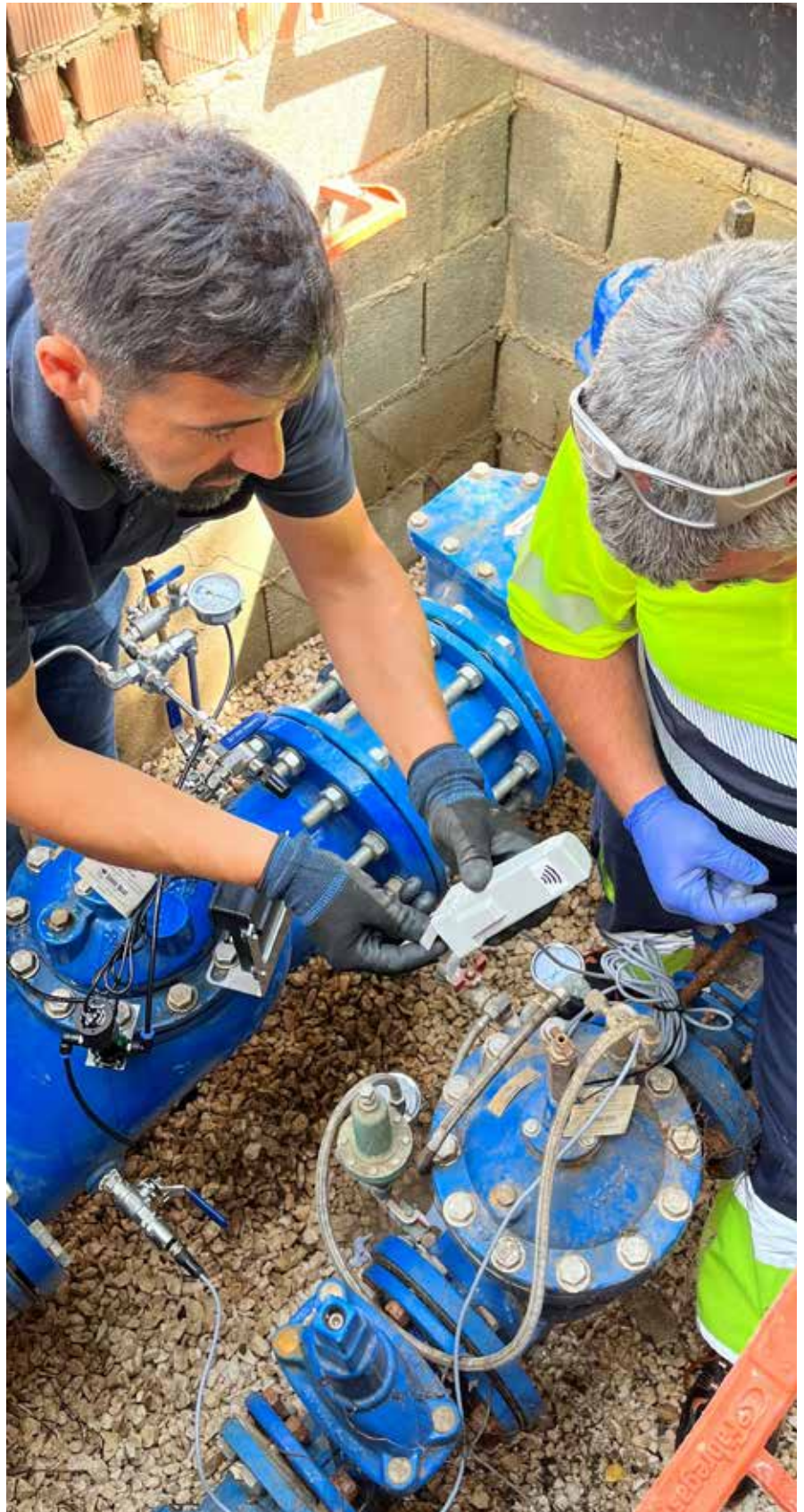
Les calculs du bilan hydrique dépendent principalement de la fiabilité des données. Pendant la maintenance, les vannes de sectionnement ont été ouvertes et ne sont pas toujours totalement refermées par la suite. C'est pourquoi la surveillance de la position des vannes permet d'éviter une mauvaise mesure de débit entre les zones et garantit des données et des calculs plus fiables.

Réduire les pertes d'eau et la consommation d'énergie grâce à la gestion de la pression

La gestion de la pression est une solution efficace permettant de réduire les fuites. Plus la pression est élevée, plus les pertes d'eau dues aux ruptures et aux fuites sont importantes. Cependant, la plupart des éclatements de canalisations ne sont pas uniquement dus à une pression élevée. Les fluctuations de pression entraînent une contraction ou une dilatation constante des tuyaux, provoquant des contraintes.

L'ajustement de la pression est également un moyen efficace de réduire la consommation d'énergie inutile. En baissant la pression de façon général, en particulier pendant les heures creuses, la consommation d'énergie nécessaire pour le pompage sera réduite. La pression peut être ajustée dans des points stratégiques du réseau, ce qui signifie que l'énergie ne sera pas dépensée pour pomper l'eau à une pression plus élevée que nécessaire.

La surveillance des vannes de régulation exige que l'exploitant se rende à l'emplacement de la vanne pour vérifier manuellement le manomètre. Cela prend du temps et les vannes peuvent tomber en panne quelques minutes après avoir été inspectées, ce qui signifie que la pression n'est pas réduite correctement. Grâce à des capteurs de pression sans fil alimentés par batterie, les vannes peuvent être contrôlées chaque minute ou à des intervalles de cinq minutes, ce qui permet une surveillance constante.



Le projet LEAKman

Le projet danois LEAKman (LEAKage MANagement) cherche des solutions visant à réduire les pertes d'eau potable et ouvre la voie à une toute nouvelle technologie.

Pour en savoir plus, consultez le chapitre "Nos partenariats en faveur du développement durable" ou le site <https://leakagemanagement.net/>.



LES EAUX USÉES : UN DÉFI AU POTENTIEL INEXPLOITÉ

La principale autorité environnementale des Nations Unies, déclare dans son programme (PNUE) qu'environ 42 % des eaux usées ménagères ne sont pas traitées correctement ; ce qui nuit aux écosystèmes et à la santé humaine. Source : ONU

Les eaux usées peuvent être valorisées et produire du biogaz, de la chaleur et de l'électricité. Elles peuvent produire cinq fois plus d'énergie que ce qui est nécessaire à leur traitement ; ce qui représente la consommation électrique annuelle d'environ 500 millions de personnes. Source : PNUE, 2023.

AVK développe, fabrique et commercialise des produits spécialement conçus pour traiter les matières présentes dans les eaux usées.

RÉFÉRENCE

Suzhou Industrial Park établit de nouvelles normes en termes d'émission grâce aux solutions avancées AVK.

Dans le cadre de l'engagement de la Chine en faveur du développement durable, la zone industrielle de Suzhou, située dans la province du Jiangsu, a été retenue pour devenir l'une des premières zones à faible émission carbone en 2023. Couvrant une superficie de 278 km² et abritant 1,37 million d'habitants, Suzhou Industrial Park comprend une station d'épuration principale, récemment rénovée et équipée de 367 nouvelles vannes AVK.

Zone pilote à faible émission carbone : la station d'épuration de Suzhou fait figure d'exemple

Avec une capacité de traitement de 200 000 m³ par jour, la station d'épuration de Suzhou est l'unique du nord de la zone industrielle. Un projet d'extension, portant sa capacité à 150 000 m³ par jour, est en cours de construction. Elle utilise un procédé avancé de prétraitement, digestion aérobie, bassin de décantation à haut rendement, système de filtration et d'une désinfection à l'hypochlorite de sodium. Une fois les travaux d'agrandissement terminés, la capacité totale de traitement atteindra 350 000 m³ par jour.

Solution complète permettant un fonctionnement efficace et économe en énergie

AVK a fourni une gamme complète de vannes pour ce projet d'extension, comprenant plusieurs séries telles que des vannes à opercule, vannes à papillon, vannes à guillotine, vannes annulaire et vannes murales, soit un total de 367 unités du DN80 au 1 200. Ces vannes sont utilisées dans différentes étapes clés, couvrant plus de 90 % du nombre total de vannes installées sur le site, et garantissant ainsi le fonctionnement stable du système de traitement.

AVK a fourni des vannes à siège métallique avec actionneur électrique, jusqu'au DN1000. Elles ont été installées sur les bassins de décantation. Ces vannes dotées d'un siège en alliage de cuivre assurent une étanchéité optimale.

La canalisation reliant le bassin d'aération aux bassins de décantation primaire comporte des vannes à guillotine de grand diamètre (DN1000-1200). Ce type de vannes est capable de fonctionner dans les eaux à forte concentration de particules solides. Des vannes annulaire AVK ont été sélectionnées pour les procédés d'aération et sont équipées d'une commande à distance

permettant une régulation précise de l'ajout d'air, indispensable au maintien de conditions optimales.

Les solutions AVK accompagnent Suzhou Industrial Park dans sa transition vers un avenir zéro carbone.

Les solutions apportées par AVK soutiennent la mise en œuvre et l'exploitation efficace du projet d'extension de la station d'épuration de Suzhou, renforçant ainsi la protection du lac Taihu et de la rivière Wusong. Ce n'est que le début de nouvelles méthodes dans cette station d'épuration. Le projet s'inscrit dans une démarche de transition vers une économie à faible émission carbone. Les eaux usées sont transformées en combustible pour les centrales thermique grâce à la conversion des boues résiduelles. Parallèlement, un système photovoltaïque de 4,482 Mégawatt est en cours d'installation. Il devrait produire 4,39 millions de kWh par an et réduire les émissions de dioxyde de carbone d'environ 2 632 tonnes par an.



AMÉLIORER L'USAGE DES RESSOURCES EN EAU GRÂCE À DES MÉTHODES D'IRRIGATION INTELLIGENTES

La croissance démographique mondiale exige une augmentation de la production alimentaire et une transition vers une agriculture plus végétale, ainsi qu'une meilleure gestion des denrées alimentaires. Cela nécessite des méthodes de production et de transformation des aliments plus durables. Parallèlement, la pénurie d'eau devient un défi mondial de plus en plus important.

Utilisation plus durable des ressources en eau dans l'irrigation

Il est nécessaire d'optimiser les ressources d'eau disponibles, d'accroître la production agricole de façon durable, d'améliorer les réseaux AEP afin de réduire les fuites et de trouver des solutions d'irrigation durables, intelligentes et maîtrisées. De nombreux pays, comme l'Espagne et l'Italie, allouent des fonds à l'utilisation durable des ressources en eau, créant des perspectives pour AVK.



70%

de l'eau douce dans le monde est utilisée pour l'agriculture.

Source : The World Bank

Irrigation

L'irrigation est un arrosage artificiel à intervalles réguliers des terres. Elle est utilisée pour l'agriculture, l'entretien des espaces verts, la lutte contre le gel par aspersion d'eau sur le feuillage et la revégétalisation des sols dans les zones arides.

HYDROPASS – ENSEIGNEMENTS DU SUD DE LA SARDAIGNE

AC.MO, entreprise italienne du groupe AVK, propose des produits innovants et des solutions intelligentes pour optimiser la planification de l'irrigation et la gestion des ressources en eau. Parmi ces solutions figure Hydropass, un système avancé de surveillance et de contrôle de l'irrigation qui permet aux compagnies des eaux et aux agriculteurs d'optimiser l'utilisation de l'eau. Avec plus de 100 000 systèmes Hydropass installés, nous disposons d'une solide expérience en matière de collecte de données et de suivi de l'efficacité des réseaux d'irrigation. Ce système autonome et compact contribue à un réseau plus durable, plus efficace et plus économe en eau.

Gestion et communication

Hydropass est préconfiguré pour fonctionner de manière autonome ou avec une interface de communication pour collecter les données en temps réel. Le système est géré par une clé Hydrokey fonctionnant sur batterie et/ou via l'application Hydropass.

Les données sont collectées sur le logiciel de gestion HYDROSOFT. Il permet à l'utilisateur de contrôler l'ensemble du système d'irrigation. Il offre la possibilité de créer des secteurs d'irrigation, de distribuer l'eau en fonction des besoins du sol et des cultures, et de planifier la distribution d'eau périodiquement. De plus, la position géographique des bornes incendie peut être ajoutée. Le système facilite la surveillance en temps réel des différentes zones et des compteurs grâce à la télérelève via le portail LoRaWAN™.

Le système peut être intégré aux bases de données nationales des prévisions météorologiques afin d'établir un calendrier d'irrigation.

Le système Hydropass peut être connecté à Irrisat©, une solution proposée par ARIESPACE. Irrisat© surveille et gère les besoins en irrigation. La surveillance s'effectue par les données satellite et permet de vérifier la croissance et la maturation des cultures. Cette intégration contribue à optimiser la production agricole, à maintenir les surfaces productives et à améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau.

Suivi du cycle de vie du produit

Hydropass possède une Déclaration Environnementale de Produit (EPD). La certification EPD est une synthèse des impacts environnementaux d'un produit tout au long de son cycle de vie, de la fabrication à sa fin de vie. Ces données comprennent des facteurs tels que les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, l'utilisation de l'eau et d'autres indicateurs environnementaux conformément à la norme internationale ISO 14025. Grâce à l'EPD, il est possible de quantifier l'empreinte

carbone du produit, calculée sur l'ensemble de son cycle de vie selon les normes internationales.

Système Hydropass et exploitants des réseaux

Après l'installation de plus de 5 000 unités Hydropass, l'exploitant du réseau d'eau de Sardaigne a rédigé un rapport relatif à l'agriculture soulignant les avantages obtenus grâce à l'utilisation de ce système avancé. Selon ce rapport, intitulé « Rapport agronomique sur les économies d'eau », l'introduction de compteurs électroniques a permis de réaliser une économie moyenne d'environ 20 % et pouvant atteindre 40 % dans certains cas pour l'irrigation.

Selon des analyses plus approfondies et de l'expérience acquise sur le terrain ces dernières années, la réduction de la consommation d'eau est désormais estimée à environ 30 %.

Les résultats obtenus par plusieurs exploitants de réseaux, dont celui de la Sardaigne, sont le fruit d'initiatives promues par le gouvernement italien visant à améliorer l'efficacité du réseau d'irrigation et à limiter les effets du changement climatique. Ces mesures ont été rendues possibles grâce à des financements nationaux et européens, tels que le FSC (Fondo di Sviluppo e Coesione – Fonds de développement et de cohésion) et le PNRR (Piano Nazionale di Ripresa e Resilienza – Plan national de relance et de résilience). Plusieurs exploitants en charge de la gestion des réseaux en Italie ont bénéficié de ces fonds. C'est pourquoi, de plus en plus privilégient désormais la rénovation et la modernisation des infrastructures d'irrigation. Au

cours des cinq dernières années, cet effort a conduit à l'installation d'environ 50 000 systèmes Hydropass en Italie, principalement en Calabre, Basilicate, Ombrie, Abruzzes, Latium, Sardaigne et Sicile.

Parallèlement, plusieurs marchés internationaux ont pris conscience des enjeux liés à la préservation de l'eau pour l'irrigation. Ces dernières années, l'impact croissant du changement climatique a fait de l'irrigation un sujet principale de nombreuses politiques d'investissement, encourageant l'adoption de systèmes d'irrigation efficaces et durables. Parmi les principaux pays concernés figurent la Serbie, la Grèce, l'Inde et la Jordanie.

Comme l'agriculture représente 70 % de la consommation mondiale d'eau douce, l'adoption de technologies permettant de réduire la quantité d'eau pour irriguer est essentielle pour atteindre des bénéfices environnementaux et économiques concrets, tout en améliorant l'efficacité et la durabilité de la gestion des ressources.



DU PLASTIQUE RECYCLÉ DANS NOTRE PRODUCTION

Le plastique recyclé représente de la valeur ajoutée dans les procédés de fabrication d'AVK Plastics. Des milliers de tonnes de plastique recyclé sont revalorisés en production chaque année.

Le groupe AVK Plastics, composé de quatre entreprises, contribue à l'économie circulaire des plastiques par le développement, la fabrication et la vente de produits moulés par injection à partir de plastiques recyclés. Chaque année, des milliers de tonnes de plastiques recyclés sont transformées en nouveaux produits, avec des volumes en constante augmentation.

Les principales catégories de produits fabriquées par AVK Plastics sont les palettes, les bouches à clé et les poubelles. Outre la commercialisation de leurs propres produits, les sociétés d'AVK Plastics fabriquent également des composants pour d'autres sociétés du groupe AVK mais aussi pour des entreprises externes. Au cours de l'exercice 2024/25, AVK Plastics a transformé environ 35 000 tonnes de plastiques rebutés en nouveaux produits.

L'économie circulaire des matériaux devient de plus en plus importante et le recyclage constitue une grande partie des activités d'AVK. Face à la croissance démographique mondiale et à notre mode de vie actuel, nous consommons les ressources naturelles plus vite qu'elles ne peuvent être produites. Parallèlement, la pollution environnementale causée par les déchets en fin de vie des produits est un autre sujet majeur, en particulier pour les matériaux durables comme le plastique. La mise en œuvre de l'économie circulaire permet à AVK Plastics de réduire ses émissions de CO₂.

La plupart des entreprises de moulage par injection qui utilisent des plastiques recyclés, emploient des granulés plastiques vierges. Cependant, la production de ces granulés à partir de déchets plastiques nécessite un procédé de

fabrication énérgivore. Au fil des années, AVK Plastics a adapté son processus de fabrication en utilisant des matériaux recyclés tels que le broyat. Ce dernier est obtenu par tri, lavage et broyage des déchets plastiques. Ce procédé simple permet de réduire considérablement la consommation d'énergie et l'empreinte carbone par rapport à l'utilisation de granulés.

AVK Plastics produit sur quatre sites afin de desservir le marché européen. Tous les sites utilisent des matières premières recyclées d'origine locale, produites selon un cahier des charges rigoureux. Cette approche décentralisée, qui repose sur l'utilisation de matériaux d'origine locale et la proximité avec le client final, permet de réduire les besoins en transport par rapport à une structure centralisée, contribuant ainsi à réduire l'empreinte carbone des produits d'AVK Plastics.

Tous les sites de fabrication d'AVK Plastics utilisent des énergies renouvelables, acheté avec certificat d'origine délivré par le fournisseur d'énergie. Récemment, le plus grand site de production d'AVK Plastics, situé à Balk, aux Pays-Bas, a renforcé sa contribution à la transition énergétique en concluant un contrat d'achat d'électricité (cPPA) avec un parc solaire voisin. Grâce à ce cPPA, AVK Plastics s'engage à utiliser 100 % de l'énergie solaire produite par ce parc, couvrant en moyenne 25 % et en période de forte production 100 %, de sa consommation électrique.



TECHNIQUE DE MOULAGE À MOUSSE PERDUE

Améliorer l'efficacité de la production tout en contribuant à réduire l'impact environnemental

Notre fonderie AVK Advanced Castings, située dans la Province Chinoise d'Anhui, fabrique pour le groupe AVK des vannes, poteaux incendie et d'autres pièces moulées en métal. Elle utilise la méthode innovante de moulage à mousse perdue.

Le moulage à mousse perdue est un procédé de fabrication qui utilise des modèles en mousse polystyrène pour créer des pièces métalliques. Le moulage en mousse est recouvert de sable, puis la mousse est remplacée lors de la coulée par du métal en fusion.

Dans le moulage traditionnel de pièces, chacune doit être fabriquée, manipulée et assemblée individuellement pour chaque coulée. À l'inverse, le procédé de moulage à mousse permet la création de pièces complexes avec une forme très proche de la version définitive. Le corps est creux et permet donc de réduire ou de supprimer les déchets de matière. La pièce étant intégrée dans un seul moule, cette méthode de production

permet d'obtenir une faible épaisseur de paroi et des angles de dépouille minimaux, contribuant à la réduction du poids des pièces. Autre avantage, l'intégration de fonction multiples en une seule pièce élimine le processus complexe, exigeant et chronophage d'assemblage de plusieurs composants métalliques soudés ou vissés.

Le sable utilisé pour enrober le modèle en mousse est de la céramique et ne nécessite aucun liant, ce qui simplifie le démoulage et permet d'atteindre des taux de récupération exceptionnellement élevés – généralement supérieurs à 99 %. Ce procédé ne laisse que 1 % de sable et presque pas de poussière. À titre de comparaison, le moulage traditionnel entraîne généralement la mise au rebut de 5 à 7 % du mélange de sable et de liants chimiques, créant des déchets dangereux et continus. De plus, comme le sable minéral ne contient pas de résines et de liants chimiques, il ne dégage aucune odeur et les émissions de composés organiques volatils (COV) sont

considérablement réduites.

En comparaison au moulage au sable traditionnel, ce procédé offre des performances améliorées grâce à une consommation d'énergie réduite et à une diminution des émissions de particules dans l'atmosphère. Par ailleurs, il contribue à un environnement de travail plus sécurisé dans notre production, car la légèreté des modèles en mousse réduit la pénibilité du travail des opérateurs.

L'acier recyclé est le matériau principal, constituant 85 à 90 % du poids total fondu. Des fours industriels à induction sont utilisés pour fondre le métal.

Chez AVK Advanced Castings, la sécurité est un point fort et nous sommes reconnus pour offrir un environnement de travail propre. Nous recevons régulièrement la visite de membres de l'État mais aussi, d'autres fonderie à la recherche de connaissances nouvelles et d'une expérience précieuse.



NOS PARTENARIATS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il est difficile de susciter un changement seul. La transition durable peut être considérée comme l'un des plus grands projets de changement auxquels sont confrontés les entreprises publiques et privées, les gouvernements, etc. C'est pourquoi nous considérons que l'ODD n°17, portant sur les partenariats pour le développement durable, est essentiel pour atteindre les autres objectifs.

Chez AVK, nous travaillons avec des partenaires issus de l'industrie, des gouvernements, de la société civile et du monde universitaire. Ces dernières années, nous avons privilégié les partenariats dans le secteur de l'eau et, par conséquent, ceux se rapportant à l'ODD n°6.

Pour en savoir plus sur nos partenariats, consulter les sections suivantes.

Water Valley Denmark

Le centre d'innovation Water Valley Denmark (WVDK) a été créé en collaboration entre Dansk Industri (Confédération des industries danoises), DI Water (Confédération des industries danoises - service eau), les services des eaux, les universités, les centres de recherche et les entreprises de fabrication, dont AVK. L'objectif de WVDK est de réunir les acteurs les plus qualifiés afin de créer un secteur de l'eau neutre en CO₂, développer des solutions pour l'industrie de l'eau et dévoiler le potentiel du secteur de l'eau danois pour devenir leader mondial et doubler ses exportations d'ici 2030.

AVK est l'un des fondateurs de WVDK et occupe un poste au sein du comité de direction. Dans le cadre du programme REACT-EU, Water Valley Denmark a reçu 57 millions de DKK (7,6 millions d'euros) pour le développement d'équipements et de techniques, notamment le Water Living Lab (WLL). Chez AVK, nous voyons de grandes opportunités de développer davantage nos solutions Smart Water, car notre participation à WLL offre un

REACT-EU est une aide à la relance destinée aux pays d'Europe. Elle soutient des projets d'investissement favorisant les mesures de gestion de crise et contribuant à une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie. Cette aide s'inscrit dans le prolongement des mesures de préparation et de gestion de crise mises en œuvre pendant le Covid-19.

environnement unique pour tester des technologies innovantes, à la fois matérielles et logicielles, avec d'autres fabricants, fournisseurs, services publics, consultants et universités.

Le projet LEAKman

Le projet LEAKman a été lancé pour montrer comment les solutions danoises peuvent réduire les pertes en eau potable et ouvrir la voie à des technologies innovantes. Il se compose de neuf partenaires danois représentés par des consultants, services des eaux, l'Université technique du Danemark (DTU) et des fournisseurs de technologie comme AVK.

Le projet LEAKman apporte des solutions permettant de réduire les pertes d'eau dans les réseaux tout en ouvrant la voie à des techniques innovantes. Son objectif est de créer une solution à la pointe de la technologie pour la gestion des fuites.

Partenariat stratégique entre l'Ukraine et le Danemark

En 2022, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a sollicité le gouvernement danois pour soutenir la reconstruction de la ville de Mykolaïv, quand cela sera possible.

Le Danemark a établi un plan directeur pour la reconstruction de la ville, intégrant non seulement la reconstruction, mais aussi la modernisation des infrastructures hydrauliques. C'est ainsi qu'AVK, grâce à son adhésion au Forum danois de l'eau

et à DI Vand, a entrepris une collaboration avec les exploitants ukrainiens en charge de l'eau. Le premier contact a eu lieu en 2023, avec la participation ukrainienne au programme de formation Advanced Water Cycle Management Course (cours de gestion du cycle de l'eau) qui a par la suite donné lieu à plusieurs visites en Ukraine, dans le secteur de l'eau.

En octobre 2024, lors de l'Eco Forum de Lviv, une convention a été signée entre le Danish Water Forum et Ukrvodokanalochologia (Association ukrainienne de l'eau), intitulée « Roadmap to Sustainable Water Infrastructure » (carnet de route pour des infrastructures durables de l'eau). Ce protocole d'accord a donné naissance à Danish Water Days (Journées danoises de l'eau). Au cours de ces journées, des événements et initiatives sont organisés au cours desquels le Danemark apporte son expertise et son soutien au secteur de l'eau ukrainien. Plusieurs entreprises danoises du secteur, dont AVK, ont présenté des solutions pour la gestion cartographique des réseaux, les systèmes de drainage, la réduction des fuites, l'assainissement et la valorisation des ressources.

AVK a été l'acteur principal grâce à l'élaboration du programme et du contenu. En collaboration avec l'ambassade du Danemark à Kiev, AVK a organisé un événement au Danemark, à laquelle ont participé 27 professionnels de l'eau. À cette occasion, plusieurs sites du pays ont été visités afin de découvrir concrètement les solutions présentées lors des premières Journées danoises

de l'eau.

L'Ukraine est confrontée à des défis majeurs liés à ses infrastructures hydrauliques vétustes et mal entretenues, qui ne répondent pas aux normes européennes actuelles en matière d'eau potable et d'assainissement.

Le Danemark est réputé pour sa fiabilité et sa compétence dans le domaine de l'eau. Les représentants de l'eau en Ukraine considèrent le Danemark comme un exemple à suivre. Cette collaboration ne se limite pas seulement à l'entretien de bonnes relations, mais vise également à soutenir les entreprises ukrainiennes en charge de la distribution d'eau et de la gestion de l'assainissement dans la création de réseaux fiables. AVK est pleinement investi dans ce projet.

Water Technology Alliance et partenariat avec la Californie

Le programme Water Technology Alliance (WTA) propose un partage de connaissances entre les industries de l'eau nord-américaines et danoises, afin de promouvoir l'échange d'idées et d'expériences dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Cette collaboration réunit les pouvoirs publics américains, les services publics et entreprises danoises, dont AVK. Il en découle un accord signé en 2016 entre l'État de Californie et le gouvernement danois.

AVK Holding A/S et American AVK participent activement à ce partenariat. Au Danemark, AVK reçoit des délégations dans le cadre de voyage d'étude, au cours duquel nous partageons nos connaissances en matière d'approvisionnement en eau ou de traitement des eaux usées. Ces idées sont ensuite adaptées au contexte américain, dans lequel American AVK joue un rôle majeur. Cette collaboration a permis de renforcer la présence de la marque AVK sur le marché américain.

S'appuyant sur ces acquis, AVK a signé un protocole d'accord entre le Danemark et l'État de Californie le 22 août 2025. Cet engagement établit un cadre de coopération quinquennal en matière d'économie verte, de résilience, de technologie et d'innovation, renforçant ainsi un engagement commun en faveur de la neutralité carbone d'ici 2045. Il souligne un leadership conjoint en matière de décarbonation, d'énergies renouvelables, de croissance durable, et fournit une base politique et institutionnelle solide pour les initiatives futures.



NOS ACTIONS EN FAVEUR DU CLIMAT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Notre engagement en faveur de l'environnement et du climat

Selon notre analyse de double matérialité, les thèmes «Limitation du changement climatique» et «Énergie» sont essentiels pour le groupe AVK. Ces thèmes s'inscrivent dans la continuité de nos actions précédentes visant à réduire notre empreinte écologique. AVK a mis en place une stratégie climatique de groupe, axée sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la transition progressive vers des sources d'énergie à plus faible impact climatique. AVK a conscience que le changement climatique influence et représente un risque, tant sur le plan opérationnel que stratégique. Nous travaillons en intégrant systématiquement les enjeux climatiques dans nos décisions, nos investissements et nos productions.

Changement climatique

Chez AVK, nous avons pour objectif d'analyser, de suivre et de mesurer l'empreinte carbone de nos produits, nos procédés, nos bâtiments et notre chaîne de valeur. Nous nous intéressons à la fois aux émissions de CO₂ de nos activités et à celles de chaque produit.

La stratégie climatique et énergétique de notre groupe incite toutes les entreprises à :

- Réduire leur consommation d'énergie et émissions conformément aux objectifs climatiques du Groupe (y compris les réductions des émissions de Scope 1 et 2)
- Augmenter la part d'énergie renouvelables chaque fois que cela est possible.

Cette stratégie soutient l'objectif générale du Groupe, qui contribue à limiter le changement climatique mondial, conformément aux objectifs

Points clés 2024/2025

- AVK s'efforce de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et d'augmenter la part d'énergies renouvelables dans ses activités. En 2024/25, 52 % de notre consommation provenait de sources renouvelables, soit de nos installations solaires, soit d'électricité renouvelable achetée avec certificat d'origine.
- 11 Déclarations Environnementales de Produits (EPD) ont été obtenues au cours de cet exercice. Le groupe AVK compte désormais 26 EPD approuvées par un organisme tiers.
- Une politique mondiale relative aux véhicules de société est en cours de mise en œuvre. À ce titre, les voitures thermiques sont remplacées par des électriques là où les infrastructures de recharge sont disponibles. Le nombre de VE a augmenté de 67 % au sein de notre groupe.
- Trois nouvelles usines ont obtenu la certification ISO 50001 relative à la gestion de l'énergie.
- Le nombre de certifications ISO 14001 (management environnemental) est passé de 44 à 50.

Objectifs et activités futures

- Un plan de transition climatique sera élaboré au cours de l'exercice financier 2025/26 lorsque la législation CSRD/ESRS entrera en vigueur. AVK prévoit sa mise en œuvre en 2026.
- Nous installerons des panneaux solaires sur d'autres usines de production.
- Nous continuerons de réduire nos consommations d'eau, notamment dans les pays où les ressources sont limitées et pour les entreprises les plus consommatrices.
- Nous continuerons d'augmenter le nombre d'EPD afin de couvrir une plus grande partie de notre gamme produit.
- Nous poursuivrons la mise en œuvre des normes ISO 14001 et ISO 50001 au cours des prochaines années.
- Nous établirons un calcul de référence pour le Scope 3 pour nos plus grandes usines européennes.

* Pour plus d'informations, lire la section "Social" sous les "tableaux", commentaires et procédures comptables.

de l'UE.

Initiatives énergétiques

Le groupe AVK utilise un système de management qui repose sur des normes internationales, notamment la norme ISO 14001. Cette norme vise à garantir la gestion énergétique et la réduction de l'impact climatique.

Le groupe AVK réalise des relevés annuels de ses émissions de gaz à effet de serre conformément à la norme ESRS E1 et au protocole GHG et rend compte en permanence des progrès réalisés par rapport aux objectifs et aux indicateurs de

performance fixés.

À l'avenir, nous poursuivrons la mise en œuvre de procédures et des initiatives visant à réduire la consommation d'énergie dans l'ensemble de nos activités.

AVK s'engage constamment dans la gestion de l'énergie à travers les actions suivantes :

- Élaboration d'un plan de transition climatique.
- Réalisation de cartographies énergétiques et suivi continu de la consommation d'énergie dans les usines de fabrication.
- Mise en œuvre de technologies écoénergétiques,



tels que l'optimisation des fours, machines, presses et autres équipements de production.

- Mise en œuvre continue de la norme ISO 50001 relative à la gestion de l'énergie.
- Lancement d'une base de données Scope 3 au cours de l'année

Remarque : Les normes ISO sont indiquées dans la section « Certifications ISO AVK ».

Pour les émissions de Scope 1, le Groupe se concentre à réduire l'utilisation des combustibles fossiles, notamment en récupérant la chaleur produite, à améliorer l'efficacité des chauffages et à assurer la transition vers des véhicules électriques ou d'autres alternatives à faibles émissions.

Pour les émissions de Scope 2, le Groupe s'efforce d'accroître sa part d'achat d'énergie renouvelable tout en évaluant les possibilités de production d'énergie solaire dans les usines et entrepôts du Groupe.

Les impacts de Scope 3 sont réduits grâce à l'utilisation par nos fournisseurs de matériaux à faibles émissions (comme le métal recyclé par exemple) et à l'optimisation de nos transports.

Déclaration Environnementale de Produit

La demande de Déclarations Environnementales de Produits (EPD) est motivée par plusieurs facteurs, notamment les exigences des clients et l'importance croissante accordée au développement durable. Le secteur de la

construction est particulièrement demandeur de ces déclarations. Les clients recherchent des informations sur l'impact environnemental d'un produit afin de faire des choix plus durables.

Cinq entreprises AVK ont mis en place des méthodes de calcul des émissions des équivalents de CO₂ (CO₂e) tout au long de la chaîne de valeur de leurs produits. Cela permet à chaque société d'intégrer la consommation d'énergie et des émissions de CO₂ dans les critères de fabrication, facilitant ainsi l'élaboration de déclarations environnementales de produit (EPD).

En 2024/25, nous avons mis en place des mesures pour suivre en permanence la disponibilité des EPD. Leur nombre, approuvés par des organismes tiers ne cesse d'augmenter. Le groupe AVK dispose désormais de 26 EPD.

Utilisation accrue des énergies renouvelables

Les énergies renouvelables et les panneaux solaires restent un élément central de notre stratégie climatique visant à réduire notre empreinte carbone, en particulier dans les pays où l'approvisionnement en énergie repose principalement sur une forte proportion de combustibles fossiles.

D'ici fin septembre 2025, la part de l'électricité verte produite à partir de sources d'énergie renouvelables représentera 52,17 % de la consommation totale du groupe. Dans le cadre de nos efforts visant à réduire nos émissions de CO₂, nous achèterons et produirons nous-mêmes de l'énergie renouvelable.

L'installation de panneaux solaires dans les usines

AVK est un effort continu et reste un élément clé de notre stratégie climatique, visant à équiper nos sites de production de solutions d'énergie renouvelable.

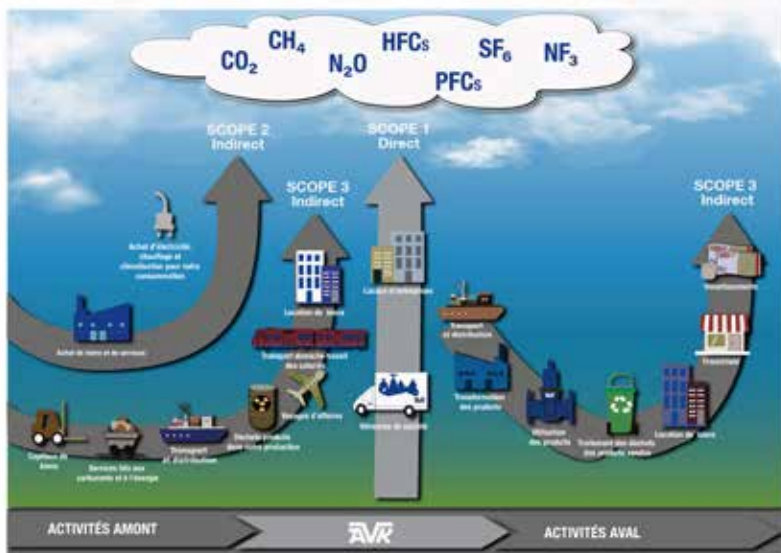
D'ici la fin de l'année 2024/25, environ 2,67 % de notre consommation d'électricité sera produite par nos propres installations photovoltaïques. Dans l'ensemble, la part des énergies renouvelables issues des panneaux solaires continue d'augmenter.

Base de référence Scope 3

L'un des principaux objectifs d'AVK est d'établir une base de référence pour les émissions de la chaîne de valeur du Groupe, également appelées émissions de Scope 3. La synthèse des données de Scope 3 est une tâche complexe, car nos chaînes de valeur sont diverses et l'empreinte carbone des matières premières achetées varie considérablement. C'est pourquoi nous nous efforçons de garantir une approche cohérente et rigoureuse pour la collecte et le reporting des données.

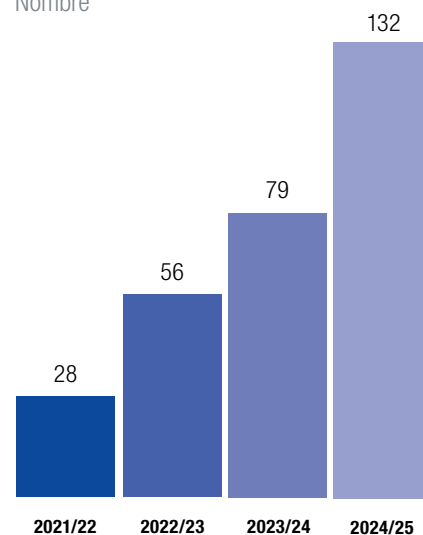
En 2025/26, nous mènerons un projet pilote avec cinq entreprises européennes. Nous identifierons et calculerons les émissions de Scope 3 les plus importantes, selon une analyse de la matérialité. Les résultats obtenus serviront de base à des actions concrètes visant à réduire les émissions de CO₂e.

Dans le cadre de ce projet pilote, nos systèmes de données internes seront mis à niveau afin de



Véhicules électriques

Nombre



Graphique 1

collecter les émissions de Scope 3 et d'en rendre compte. Nous prévoyons de commencer une mise en place progressive du Scope 3 à partir de l'exercice 2026/27.

Cette phase test sera menée dans le but de garantir que nous travaillons de manière méthodique et transparente sur les impacts climatiques directs et indirects tout au long de la chaîne de valeur. Il fournira une base solide pour sa prochaine mise en œuvre.

Véhicules électriques de société

Notre ambition est de réduire la quantité d'émissions nocives pour l'environnement, notamment le CO₂ et les particules provenant de notre parc automobile. Parallèlement, nous nous efforçons d'assurer une rentabilité d'exploitation optimale du parc automobile.

En 2023/24, nous avons entrepris une politique relative aux voitures de fonction au Danemark. Les voitures de société louées à partir de 2025 sont uniquement électriques (VE). Cette politique a d'abord été mise en œuvre dans nos entreprises danoises, mais étendue aux pays disposant de l'infrastructure de recharge nécessaire. Cette politique ne s'appliquera qu'aux véhicules de société.

D'ici 2030, tous les véhicules de société au Danemark utilisant des énergies fossiles seront progressivement retirés.

À la fin de cet exercice, nous avons dans le monde 132 VE, ce qui représente une augmentation de 67 % par rapport à 2023/24 où nous avons 79 VE, soit 31,3 % du parc total des voitures de société. Voir graphique 1

De plus, certaines entreprises du groupe AVK ont

installé des bornes de recharge pour véhicules électriques, scooters et vélos, une tendance en plein essor, tant en Europe qu'en Asie.

Les microplastiques représentent une source de pollution

Selon notre évaluation de la double matérialité, les microplastiques constituent un sujet uniquement présent dans le pôle plastique du Groupe. La manipulation de granulés, de broyats et de plastiques recyclés peut entraîner la libération involontaire de particules de microplastiques, par exemple pendant le transport et la maintenance ou sous forme de poussière générés pendant le granulage et le conditionnement.

Pour réduire ces risques, le pôle plastique a mis en place des procédures de manipulation et de stockage, fait installer des systèmes de filtration et de collecte et introduit une méthode de tri rigoureuse des déchets. Ces initiatives visent à garantir que tous les résidus plastiques soient recyclés ou éliminés de manière responsable. Les employés sont formés à la prévention des déversements et à assurer une collecte appropriée des matières plastiques.

L'approche circulaire des sociétés qui utilise des matériaux de réemploi et des plastiques recyclés dans leur fabrication, contribue à réduire toujours plus les déchets et le risque de présence de microplastiques dans l'environnement. Pour en savoir plus, consultez le chapitre "Du plastique recyclé dans notre production".

Pour les autres secteurs d'activité du Groupe AVK, notamment la production de vannes et de caoutchouc, les microplastiques sont considérés

comme non matériels, car les procédés et les matériaux utilisés ne génèrent pas d'émissions de microplastiques.

Utilisation des ressources et économie circulaire

Conformément à notre analyse de la double matérialité, l'utilisation des ressources et des déchets constituent des impacts matériels pour l'ensemble du Groupe. Nous œuvrons continuellement à améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources et à réduire les déchets tout au long de notre chaîne de valeur. Notre production utilise principalement des métaux, caoutchouc et des plastiques, et nous nous efforçons continuellement à utiliser ces matériaux plus efficacement grâce à un recours accru aux matériaux recyclés et certifiés, à une meilleure gestion des procédés et des stocks, et à l'évaluation d'alternatives ayant un impact environnemental réduit.

Nos produits sont conçus pour durer et les rebuts des matériaux sont collectés et réutilisés dès que cela est possible. Dans notre pôle plastiques, les déchets de production sont transformés en nouveaux composants, favorisant ainsi l'économie circulaire et réduisant le besoin en nouvelles ressources.

La gestion des déchets est intégrée à notre certification ISO 14001. L'accent se porte sur le tri à la source, le recyclage des métaux, du caoutchouc et des plastiques, et la réduction de la mise en déchet.

Les usines locales mènent déjà des initiatives ciblées et collectent des données opérationnelles. Pour l'instant nous manquons de données consolidées permettant d'assurer un suivi cohérent

et une comparaison des KPI.

Renforcer la qualité des données et la mise en place d'une structure de présentation des résultats est donc une priorité. Au fur et à mesure que les données générales du Groupe seront disponibles, nous fixerons des objectifs quantitatifs sur les déchets, le taux de recyclage et l'utilisation de matériaux recyclés dans le but de garantir transparence et amélioration continue.

Notre objectif est de veiller à ce que plus de 65 % de nos déchets soient recyclés et réutilisés. D'ici la fin de l'exercice 2025, les déchets non recyclables représenteront 56 % de notre volume total, contre 46 % l'an dernier.

Lorsque nous aurons recueilli suffisamment de données, nous contrôlerons la gestion des déchets et les performances de chaque site.

L'eau

L'eau est principalement utilisée dans nos essais sous pression, pour le nettoyage et les sanitaires. Compte tenu de la faible consommation d'eau du groupe AVK, le thème "Eau et ressources marines" n'est pas évalué dans notre analyse de double matérialité. Cependant, l'eau est notre cœur de métier, nous souhaitons surveiller et gérer notre consommation et la réduire autant que possible, par exemple par le biais du recyclage en circuit fermé ou d'autres idées similaires.

Dans les années à venir, nous nous concentrerons sur la réduction de la consommation d'eau. En particulier dans les entreprises ayant les niveaux les plus élevés par rapport à leur chiffre d'affaires et dans les pays où l'eau manque.

Protocole sur les gaz à effet de serre (GES)

Le Protocole des gaz à effet de serre (GHG Protocol) est une norme mondialement reconnue pour mesurer et comptabiliser les émissions de CO₂. Le protocole classe les émissions de GES selon 3 échelles ou scopes.

Scope 1

Émissions qui ont lieu directement au niveau de l'entreprise. Par exemple, les émissions liées au chauffage ou à la combustion des carburants de ses véhicules.

Scope 2

Ce sont principalement les émissions liées à l'électricité, qui n'émettent pas directement sur le lieu de travail mais au moment de sa production (la combustion d'une centrale à gaz par exemple).

Scope 3

Émissions indirectes de la chaîne de valeur de l'entreprise.

TRANSITION VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LES ENTREPRISES DANOISES

Chez AVK, nous travaillons de manière proactive pour réduire notre empreinte carbone grâce à une transition ambitieuse vers les énergies renouvelables. Dans le cadre de nos objectifs climatiques à long terme, toutes les sociétés danoises AVK ont, d'ici la fin de l'exercice 2024/25, toutes passées aux énergies renouvelables.

Cette transition marque une étape importante dans nos efforts de réduction des émissions de Scope 2 et renforce notre gestion énergétique générale. Pour plusieurs de nos entreprises danoises, l'électricité est fournie par des fournisseurs

d'énergie renouvelables avec certificats d'origine et nos installations solaires. Cette association contribue à assurer un approvisionnement constant, une plus grande indépendance énergétique et à une réduction des émissions.

AVK continuera de développer l'utilisation d'énergies renouvelables, d'optimiser ses propres installations de production et à développer de nouvelles solutions énergétiques en collaboration avec ses filiales à travers le monde. Les initiatives mises en œuvre au Danemark constituent un élément important de notre stratégie mondiale de décarbonation et soutiennent notre ambition à renforcer notre chaîne de valeur plus durable et responsable.



NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE

Points clés 2024/25

- Nous avons élaboré le Code de conduite du groupe AVK pour les employés et créons des formations internes dans toutes les sociétés du groupe AVK.
- Au cours de l'exercice 2024/25, nous avons lancé un programme de développement du leadership « AVK Future Leadership ».
- En 2024/25, nous avons constaté une augmentation du taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTAFR) qui a atteint 7,09.
- Le nombre de certificats ISO 45001 sur la gestion de la santé et de la sécurité au travail est passé de 33 à 39.

Objectifs et activités futures

- Nous poursuivrons la mise en œuvre du Code de conduite du groupe AVK pour les employés de toutes les entreprises. Il sera intégré aux systèmes de gestion locaux avec des KPI définis pour assurer un suivi efficace et une amélioration continue.
- Nous allons intensifier nos efforts en matière de sécurité afin d'atteindre notre objectif d'un LTAFR inférieur à 3,0 d'ici 2030.
- Nous continuerons la mise en œuvre de la norme ISO 45001 en 2025/26.

* Pour plus d'informations, lire la section "Social" sous les tableaux, commentaires et procédures comptables.

Personnel et conditions de travail

Le groupe AVK emploie plus de 5 500 personnes dans le monde et s'attache à offrir de bonnes conditions de travail, à promouvoir la diversité et à soutenir le développement et le bien-être de ses employés. Nous considérons et valorisons chacun, quels que soient l'âge, le sexe, l'origine ethnique, les croyances religieuses ou l'orientation sexuelle. Nous adhérons à la Déclaration universelle des droits de l'homme et défendons l'égalité des droits sans distinction de sexe, d'origine, de religion ou d'opinions politiques.

Les politiques du groupe AVK et notre code de conduite définissent les règles directives, obligations et perspectives, tout en soutenant le leadership, aspect fondamental chez AVK.

En 2023/24, en réponse aux demandes croissantes de nos parties prenantes et aux nouvelles exigences légales, nous avons mis à jour notre code de conduite et nos politiques mondiales. Parmi les principales, figurent l'élargissement des dispositions relatives aux droits de l'homme, l'interdiction du travail des enfants, du travail forcé et du droit à une convention collective. La mise en œuvre a commencé en 2024-2025 et se poursuivra en 2025-2026.

En 2023, dans le cadre de notre stratégie de Groupe, nous avons créé la fonction « Personnel et Leadership » afin de mener des initiatives mondiales en matière de développement des

talents et du leadership. « The AVK Way of Leadership » (La Méthode de Leadership AVK) s'appuie sur nos valeurs fondamentales : qualité, innovation, fiabilité, durabilité et service client. Elle définit sept principes conducteurs qui caractérisent un leadership performant au sein du Groupe AVK. Ces principes guident notre façon de diriger, développer et accompagner nos collaborateurs.

Le groupe AVK opère de façon décentralisée. C'est pourquoi, chaque société propose différentes initiatives pour améliorer le bien-être de ses employés : programmes de santé mentale, activités sportives et de cohésion d'équipe, ou encore activités sociales. Nous soutenons également des actions caritatives qui correspondent à nos valeurs. Nombre de nos employés fêtent leurs 25, voir 40 ans de collaboration, témoignant de notre forte culture d'entreprise. Pour nous, cela montre que nous sommes bien plus qu'un simple lieu de travail.

Santé et sécurité au travail

Le groupe AVK veille à offrir des conditions de travail saines, sécurisées et attractives dans toutes ses entreprises. Les conditions de travail représentent un sujet important dans notre analyse de double matérialité car elles impactent à la fois le bien-être des employés mais aussi la performance du Groupe.

Safety First (La sécurité avant tout)

« Safety First » est un programme conçu par AVK Holding relatif à la sécurité des différentes entreprises du groupe AVK. Le programme vise à améliorer la sécurité au travail en réduisant les accidents et en renforçant la sécurité au sein des organisations.

Par le biais d'ateliers ciblés, le programme "Safety First" encourage l'identification proactive, le signalement des risques et veille à ce que les employés s'impliquent dans le maintien d'un environnement sûr.

Le programme comprend l'analyse de la situation actuelle en matière de sécurité, la vérification des activités et des remarques du personnel sur les risques et les pratiques dangereuses.

Grâce à l'amélioration continue, l'objectif est d'établir une bonne connaissance de la sécurité, de minimiser les accidents et de réduire les arrêts de travail.

Nous appliquons la conformité HSE, l'évaluation des risques et les formations afin de prévenir les dangers et améliorer les comportements sécuritaires. Les salariés sont invités à signaler les incidents et les actes dangereux évités, ce qui nous permet d'en tirer des leçons. L'ergonomie est un point prioritaire : les postes de travail et les tâches de levages sont évalués en continu afin de réduire les tensions physiques et d'éviter les blessures.

Outre la sécurité physique, nous améliorons le bien-être, le développement des compétences et l'inclusion, en créant des opportunités de formation et de collaboration. AVK continuera de développer des initiatives visant à garantir un environnement de travail sain, sûr, ergonomique et inclusif dans toutes ses entreprises.

La sécurité avant tout

Les entreprises du groupe AVK opèrent dans le secteur industriel ce qui implique la manipulation de matériaux lourds. Bien que ces procédés ne soient généralement pas considérés comme étant à haut risque, des accidents peuvent se produire. C'est pourquoi la sécurité est une priorité essentielle chez AVK.

Nous œuvrons activement à renforcer la formation relative à la sécurité auprès des directeurs et des employés. Notre objectif est d'éviter toute prise de risque inutile et de garantir que chacun signale les situations et actes dangereux ainsi que les incidents évités. L'ergonomie et les bonnes postures au travail font partie de nos mesures de prévention et contribuent à réduire les efforts physiques et les accidents du travail.

Nous recueillons et analysons systématiquement les données relatives aux accidents et aux incidents évités afin d'identifier les causes réelles et suivre l'évolution. Ces informations constituent la base des améliorations ciblées et des initiatives de sécurité dans l'ensemble de nos installations. Elles garantissent ainsi que les mesures préventives soient fondées sur des données fiables et efficaces.

Grâce à des ateliers sur la sécurité et des inspections régulières, les employés sont formés à identifier de manière proactive les risques et à développer des améliorations concrètes en matière de sécurité. Nous utilisons des tableaux SQCDP (Sécurité, Qualité, Livraison, Stocks, Productivité et Personnel) permettant un suivi continu. Nous identifions les entreprises présentant une augmentation des accidents et établissons des procédures de signalement des actes dangereux. Ainsi, nous assurons un niveau de sécurité élevé et constant au sein du Groupe.



AVK AUSTRALIA AMÉLIORE SES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ GRÂCE A UN SUIVI CONSTANT DES BLESSURES ET A UNE ATTENTION PORTÉE SUR LE BIEN-ÊTRE.

En 2024/25, AVK Australia a réalisé une amélioration remarquable de ses performances en matière de sécurité en réduisant le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (LTIFR) de 23,47 en mars 2025 à 3,77 en août 2025. Le taux d'accident est maintenant de zéro.

Cette réussite témoigne de l'engagement continu des équipes à intégrer une culture relative à la sécurité proactive et préventive dans toute l'entreprise.

À la suite d'un contrôle interne des données relatives aux incidents et aux évolutions en matière de signalement des risques, AVK Australia a constaté que de nombreux accidents auraient pu être évités grâce à des actions anticipées et à une meilleure vigilance. En conséquence, un programme d'amélioration structuré a été mis en œuvre sous le nom « Stop, réfléchis, agis », visant à renforcer la prise de décision et la responsabilité individuelle en matière de sécurité.

Points clés de cette démarche :

- **Points quotidiens sur la sécurité** : mise en place de réunions « Safe Start ». Chaque salarié analyse son environnement de travail avant de commencer chaque prise de poste.

- **Identification des dangers et signalement des accidents évités** : simplifier la procédure de signalement et offrir au personnel les moyens de signaler immédiatement les dangers potentiels, permettant ainsi une intervention rapide.
- **Implication du leadership** : Réaliser des inspections de sécurité et des discussions informelles entre responsables et ouvriers afin d'identifier les améliorations possibles.
- **Formation ciblée** : Dispenser des sessions de formation ciblées sur la gestion des risques et la réalisation des contrôles, en veillant à ce que chacun comprenne le « pourquoi » des protocoles de sécurité.
- **Analyse collaborative** : Examiner en équipe tous les incidents évités et les dangers signalés afin d'identifier l'évolution et de mettre en œuvre rapidement des mesures correctives.

Ces initiatives ont renforcé l'implication des employés dans la sécurité et amélioré la communication entre tous les niveaux hiérarchiques. Le passage d'une approche réactive à une approche préventive des incidents a été un facteur clé dans la réduction du taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail à zéro.

L'expérience d'AVK Australia illustre l'impact positif d'une communication efficace, d'une implication des employés et de procédures simplifiées pour instaurer un changement durable. Ce succès démontre que lorsque chacun prend la responsabilité d'identifier et de traiter les risques avant qu'ils n'augmentent, l'excellence en matière de sécurité devient un objectif réalisable.



Formation et développement des compétences

Nous nous efforçons de promouvoir une culture du savoir en permettant à nos collaborateurs de mettre à jour leurs connaissances et de renforcer leurs compétences. Ainsi, ils sont pleinement préparés à accomplir leurs fonctions et à œuvrer selon les valeurs du groupe AVK. Pour soutenir cette démarche, nous avons mis en place une plateforme d'apprentissage en ligne pour nos salariés.

Notre plateforme d'apprentissage en ligne joue un rôle de plus en plus important dans la formation du personnel. Elle s'inclut au processus d'intégration des nouveaux collaborateurs et à la formation continue des employés déjà en poste. De plus, elle offre une plateforme permettant de fournir des formations en ligne à un grand nombre d'employés. Cela comporte des formations tels que le Code de conduite du groupe AVK et la sécurité informatique, que chaque employé disposant d'un ordinateur doit obligatoirement suivre. Comme indiqué dans la section sur la santé et la sécurité au travail, tout le personnel de production doit suivre une formation sur la sécurité afin d'éviter les accidents.

En 2025, nous avons lancé un nouveau programme interne de développement du leadership, « AVK Future Leadership », visant à préparer une nouvelle génération à relever les défis de demain. Ce programme s'appuie sur la philosophie « La voie du leadership d'AVK » et constituera la base de notre travail continu en matière de plan de succession, de développement du leadership, de gestion des talents et de recrutement.

De plus, les nouveaux managers du Groupe participent à une formation de présentation afin de leur donner une vision concrète d'AVK et de nos attentes à leur égard.

Former la prochaine génération

Nous ne nous concentrons pas uniquement sur la formation de nos employés. Nous pensons que c'est notre devoir de former la future génération

en créant un forum où nous pouvons partager les nouvelles connaissances, technologies et tendances actuelles sur le secteur de l'eau. De même, nous nous efforçons toujours d'accueillir des stagiaires et des étudiants parmi nous.

Depuis 2019, AVK Holding participe à la campagne nationale danoise « Girls' Day in Science » (« Journée des filles dans les sciences »), devenue « Science Day » (« Journée de la science »). Elle vise à encourager davantage de jeunes à s'orienter vers des études scientifiques, technologiques, de l'ingénierie ou des mathématiques et à garantir une plus grande diversité dans les choix de formation sur le marché de l'emploi danois. Dans le cadre de cette campagne, nous invitons des étudiants de la région à assister à un événement d'une journée « AVK Academy & Visitor Centre » afin de susciter de l'intérêt pour notre secteur et de leur présenter différentes opportunités professionnelles.

Licence de commerce et technologie de l'eau

Le secteur de l'eau connaît une demande croissante de commerciaux et de conseillers ayant une expertise à la fois en commerce et dans les technologies de pointe liées à l'eau. Depuis des années, AVK Holding prône une formation davantage axée sur les opportunités commerciales offertes par le secteur de l'eau tout en rappelant les différents enjeux économiques liés au cycle de vie de l'eau dans la société. Notre objectif est de susciter l'intérêt des jeunes à s'intéresser aux infrastructures hydrauliques afin de contribuer aux changements nécessaires à une gestion de l'eau plus efficace.

En collaboration avec Aarhus Water et Aarhus Business Academy, nous avons participé activement à l'élaboration de ce nouveau diplôme de commerce et technologie de l'eau, depuis l'idée initial jusqu'à la validation ministérielle. En août 2024, le programme a accueilli pour sa deuxième année des étudiants.

Cours de perfectionnement sur la gestion du cycle de l'eau

Depuis 2019, AVK Holding participe à la formation estivale « Advanced Water Cycle Management »

(« Gestion avancée du cycle de l'eau ») aux côtés d'autres entreprises et services des eaux de l'est du Jutland au Danemark. Tous apportent leurs connaissances et leur expertise. Il s'agit d'une formation internationale de deux semaines conçues pour perfectionner les compétences et les connaissances des étudiants sur le cycle de l'eau. Ils se familiarisent avec les innovations danoises en matière de distribution d'eau, d'assainissement, de valorisation des ressources et de gestion des ressources.

La formation est proposée par le Centre des technologies de l'eau de l'Université d'Aarhus, au Danemark, et donne droit à 5 crédits ECTS. Cette année, 45 participants de pays différents ont participé.

Diversité

Chez AVK, nous recrutons et choisissons nos cadres sur la base du candidat le plus qualifié pour le poste. Cependant, la nature technique et industrielle de notre secteur a toujours été dominée par les hommes, ce qui entraîne un déséquilibre, tant au niveau de la direction qu'au sein de l'ensemble du personnel. Conscients de cela, nous nous engageons à rendre notre entreprise plus attractive pour les femmes et à promouvoir une plus grande parité.

Dans le même temps, nous améliorerons nos données relatives à la diversité. Dans un premier temps, nos mesures porteront principalement sur la composition de l'équipe de direction en fonction du sexe. Toutefois, nous élargirons notre vision en intégrant l'âge, l'ancienneté, la nationalité et d'autres informations pertinentes pour lesquels nous commencerons à collecter des données.

Pour plus d'informations sur la parité hommes-femmes dans les postes de direction, consulter le Rapport sur la représentation inégale des hommes et des femmes dans les postes de responsables dans la section « Politiques et rapports ESG ».

LE PARCOURS DE LILY : D'AGENT DE PRODUCTION À RESPONSABLE DE PRODUCTION

Les femmes sont moins présentes dans les postes de direction du groupe AVK. C'est pourquoi, depuis quelques années, nous nous sommes attachés à les mettre en avant dans le cadre de la journée internationale de la femme. Ce jour-là, nous publions sur nos différents médias, des témoignages illustrant la contribution de plusieurs collaboratrices de différentes sociétés du groupe AVK. L'un d'eux, met en lumière Li Willi, également connue sous le nom de Lily, un exemple de réussite professionnelle chez AVK.

Il y a plus de vingt ans, Lily a rejoint AVK Valves (Anhui) Co. Ltd en tant qu'agent de production, cherchant un environnement propice à son évolution professionnelle. Aujourd'hui, elle occupe le poste de responsable production où elle supervise les opérations de trois usines, coordonne quotidiennement le planning de fabrication et relève des problématiques avec son équipe. Son

énergie et son dévouement sont toujours aussi forts. Le développement de Lily a été favorisé par un cadre de travail motivant ainsi qu'une équipe et une direction qui l'a constamment encouragée à prendre des initiatives et à progresser. Tout au long de sa carrière, elle a bénéficié d'une orientation axée sur l'intégrité, la persévérance et la façon de communiquer efficacement, non seulement théorique, mais aussi avec des formations pratiques qui lui ont permis d'appliquer et d'approfondir ses connaissances.

Elle aime la partie technique de son poste, mais ce qu'elle apprécie le plus, c'est l'esprit d'équipe qui caractérise ses collaborateurs. Lily est particulièrement fière de la façon dont ils relèvent les défis ensemble, en privilégiant le partage des connaissances et la communication. « Dans notre équipe, on ne rejette pas la faute sur les uns et les autres, nous dialoguons, réfléchissons ensemble et nous avançons plus forts », explique-t-elle.

La fiabilité est la valeur fondamentale qui guide le travail de Lily. Elle s'engage à fournir des

produits d'une qualité constante, à respecter les délais et à fidéliser les clients. Pour elle, une équipe unie et leur quête commune de l'excellence représentent les plus grandes réussites. Elle trouve une grande satisfaction à travailler collectivement pour atteindre des objectifs et innover.

Le parcours de Lily témoigne qu'avec de la persévérance et un environnement de travail enrichissant, la progression est toujours possible. Son conseil à ceux qui envisagent une carrière chez AVK est clair : si votre vision du travail est rigueur, implication et volonté d'apprendre, des opportunités d'évolutions s'offriront à vous.

Lily continue de s'épanouir chez AVK, non pas parce que le travail est simple, mais parce que l'aventure ne s'arrête jamais. Chaque nouveau défi lui offre de nouvelles opportunités d'acquiescence de l'expérience, de progresser et d'évoluer au sein d'une équipe qui partage son engagement.



Actions caritatives et humanitaires

Le groupe AVK est investi dans différentes actions caritatives, gérées localement par la direction et par l'implication des employés. Cette responsabilité sociale se traduit à l'échelle locale, nationale et internationale par des actions humanitaires.

Engagement local et soutien aux organismes caritatifs

En tant que groupe mondial, et compte tenu des nombreuses initiatives caritatives menées par nos différentes filiales, nous ne disposons pas d'une liste exhaustive de toutes ces initiatives. Toutefois, une sélection des principales est décrite plus en détail ci-dessous.

Chez AVK Holding, nous soutenons de nombreuses associations et initiatives qui font la différence dans les domaines de la santé, de l'esprit communautaire, de l'art, de la culture et du sport. Nous soutenons à la fois les clubs sportifs locaux, tels que Galten Forenede Sportsklubber et les équipes sportives nationales comme Skanderborg AGF Handball pour les hommes et Skanderborg Handball pour les femmes et les jeunes.

Le groupe AVK soutient de nombreuses œuvres caritatives telles que la lutte contre le cancer, la Fondation Danoise du Cœur, l'association danoise

des personnes aveugles, la Fondation "Make-a-Wish", les familles d'enfants atteints de cancer, les clowns des hôpitaux danois et le Fonds Mondial pour la nature WWF. Nous contribuons également aux fondations qui soutiennent des personnes souffrant de handicaps mentaux ou des familles dans le besoin, en les aidant à fêter l'anniversaire de leur enfant ou à couvrir les frais de scolarité et l'achat de manuels scolaires.

AVK effectue également des dons, tels que de la nourriture, produits d'hygiène ou d'autres produits essentiels pour les sans-abris. Nous soutenons le handisport et les associations de personnes handicapées. Nous collectons des déchets dans la communauté locale ou sur les plages et nous participons à divers événements de dons.

En septembre 2025, AVK International est devenu « Partenaire Emploi » et travaillera avec la municipalité de Skanderborg afin d'accompagner activement les habitants qui, pour diverses raisons, ont besoin d'aide pour réintégrer le marché du travail. Pour AVK International, il s'agit d'un prolongement naturel de son engagement envers la population locale, et l'objectif est de pouvoir aider, notamment les jeunes, à se rapprocher de l'emploi, de la formation et de l'engagement citoyen.

De plus, nous participons à diverses campagnes nationales de collecte de fonds, telles que

"Danmarks Indsamling", un événement télévisé auquel AVK contribue à hauteur de 100 000 DKK. Aux côtés d'autres entreprises et de particuliers, nous soutenons 12 organisations caritatives qui œuvrent à aider les populations les plus démunies dans le monde.

Populations touchées par les problèmes d'eau et d'assainissement

Notre analyse de la double matérialité identifie la catégorie « Communautés affectées - Eau et assainissement » comme un sujet essentiel. Il reflète l'engagement d'AVK en faveur des infrastructures qui peuvent améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Par conséquent, cela contribue à améliorer la santé et à réduire les maladies provenant de l'eau tout en permettant une utilisation durable des ressources. En développant des réseaux de distribution fiables et efficaces, AVK contribue au bien-être économique, social et culturel des communautés et leur donne les moyens de se développer.



NOTRE GOUVERNANCE

Points clés 2024/25

- Dans le cadre du plan d'audit 2024/25, 113 audits fournisseurs ont été réalisés, soit une hausse de plus de 113 % par rapport aux 53 audits réalisés en 2023/24.
- Code de conduite mis à jour pour nos fournisseurs et mise en œuvre d'une politique d'éthique commerciale et de lutte contre la corruption et les pots-de-vin.

Objectifs et activités futurs

- Une évaluation des risques à l'échelle du Groupe sera établie conformément aux exigences CSRD et ESRS fixées par l'UE au premier trimestre 2026.
- Nous veillerons à la mise en œuvre de notre Code de conduite chez nos fournisseurs en l'intégrant à nos systèmes de gestion mondiaux et locaux.

Culture d'entreprise

Au sein du groupe AVK, notre culture d'entreprise est un pilier essentiel de notre croissance, de notre engagement qualité et de l'harmonisation de nos valeurs fondamentales dans toutes nos filiales à travers le monde. Le programme « The AVK Way of Leadership », vise à promouvoir, à intégrer nos principes fondamentaux et nos valeurs communes, tels que les normes environnementales, la sécurité et la qualité, dans l'ensemble de nos activités, afin de créer une culture harmonisée, indépendamment des spécificités locales.

D'après notre analyse de la double matérialité, la culture d'entreprise a été identifiée comme un sujet important qui touche à la fois la renommée du Groupe et la confiance des clients, des fournisseurs et des autres parties prenantes.

AVK prône une culture où la transparence, la responsabilité et le signalement des problèmes sont essentiels. Nous encourageons le dialogue et offrons des canaux permettant aux employés, partenaires et parties prenantes de rapporter les anomalies ou les manquements à nos politiques sans crainte de représailles.

De même, nous avons établis des lignes directrices en matière de conduite professionnelle, notamment sur les sujets de lutte contre la corruption, de concurrence, de gestion responsable des fournisseurs et de normes éthiques pour les employés. Ces politiques s'appuient sur des formations, des contrôles internes et des suivis réguliers, permettant ainsi à nos employés de disposer du cadre nécessaire pour agir de façon

correcte et cohérente.

À l'avenir, nous continuerons de renforcer nos efforts en matière de conduite responsable en continuant de mettre à jour nos politiques, en améliorant nos processus de contrôle interne et en veillant au respect des normes éthiques dans toutes les sociétés du Groupe.

Gestion des fournisseurs et partenariats

Au cours de l'exercice 2024/25, la situation du transport de marchandises s'est stabilisée. Cependant, des perturbations mineures et ponctuelles ont été observées, principalement dues aux droits de douane imposés par le gouvernement américain. Ils ont entraîné une anticipation des expéditions, ce qui a provoqué des congestions dans d'autres pays en raison du détournement des navires.

Une partie de ce travail a nécessité un effort supplémentaire pour s'assurer que les fournisseurs existants et nouveaux étaient en mesure d'accomplir leurs prestations, tout en respectant les exigences et les normes convenues.

Malgré les différents défis rencontrés dans notre chaîne de valeur, nous sommes parvenus à livrer nos clients et à intégrer de nouveaux fournisseurs. Ces fournisseurs ont été soumis à nos procédures d'approbation habituelles, notamment les audits qui garantissent un comportement responsable.

* Pour plus de détails, lire "Gouvernance" dans les tableaux, commentaires et principes comptables

Code de conduite

Conformément au Code de conduite AVK et aux exigences spécifiques imposées à nos fournisseurs, nous veillons à ce qu'ils soient conscients de leur impact environnemental et travaillent à le réduire, qu'ils respectent les droits de l'homme et ne recourent pas au travail forcé, ni au travail des enfants. Le Code de conduite AVK est intégré à tous nos contrats d'achat, il fait partie de nos conditions générales de vente et doit être accepté pour toutes les commandes.

Si un fournisseur ou un collaborateur AVK ne respecte pas notre code de conduite, nous l'en informons dans un premier temps et entamerons un dialogue en vue d'une amélioration. En cas de violations répétées à notre code de conduite, nous mettrons fin à notre collaboration.

Nous avons commencé à préparer notre nouveau Code de conduite destiné à nos fournisseurs. Tous les fournisseurs du groupe AVK ont été informés de la mise à jour et la majorité d'entre eux l'ont déjà accepté et validé.

Choix des fournisseurs

Nous sommes présents dans des pays où le respect des droits de l'homme, la santé et la sécurité au travail, la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption ne sont pas nécessairement acquis en raison de la culture et de la législation en vigueur. Nous sommes conscients de ces risques qui vont à l'encontre des valeurs de notre groupe.

C'est pourquoi nous veillons au respect de nos politiques dans toutes les entreprises du groupe et nous soutenons cet effort par des audits continus.

Nous nous efforçons de travailler qu'avec des fournisseurs qui garantissent le respect des lois en matière de sécurité, d'environnement, de climat et des droits de l'homme. De plus, tous les fournisseurs sélectionnés doivent se conformer à notre norme éthique décrite dans le Code de conduite du groupe AVK.

Nous travaillons en permanence à l'enregistrement, au contrôle, au suivi et au développement du partenariat avec les fournisseurs afin de garantir le respect des politiques du groupe, y compris du Code de conduite.

Audits

Les audits fournisseurs sont effectués selon un programme défini. Leur fréquence est déterminée par une évaluation des risques par pays et par produit. La gestion des risques est documentée et appliquée conformément à notre réglementation interne ISO 9001.

Des organismes internes effectuent des audits et vérifient toujours les certifications ISO et celles de tiers que nous exigeons de nos fournisseurs. Nous utilisons une liste de points de contrôle qui couvre différents sujets et domaines, que nous améliorons en permanence. Nous accordons une attention particulière aux pays présentant un manquement à la responsabilité sociale et environnementale.

Nous continuons de travailler avec les fondrières existantes afin de respecter, voire de dépasser, les normes nationales en vigueur. De plus, tout nouveau fournisseur doit remplir nos exigences internes requises pour devenir fournisseur d'AVK.

Lutte contre la corruption

Nous appliquons une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption, d'extorsion ou de pots-de-vin que nous considérons comme des fautes graves pouvant donner lieu à des mesures disciplinaires.

Dès leur prise de fonction, les directeurs généraux de toutes les sociétés du Groupe sont tenus de signer notre politique de conformité. Celle-ci exige le respect des lois anticorruption et anti-pots-de-vin en vigueur dans la juridiction concernée. Cette politique est revue chaque année lors des réunions du conseil d'administration afin de s'assurer qu'elle demeure un axe prioritaire des activités quotidiennes.

De même, tous les employés du groupe AVK sont informés et formés à la lutte contre la corruption à travers le Code de conduite AVK et à ses supports de formation. Ces pratiques devraient permettre d'éviter tout manquement.

Aucun cas de corruption n'a été identifié ni signalé au sein du groupe AVK au cours de l'exercice 2024/25.

Politiques du Groupe AVK

Notre présence mondiale exige de notre entreprise une forte coordination et le respect des normes éthiques afin d'assurer une conduite cohérente dans tous les pays. AVK a mis en place des politiques qui définissent nos modes de fonctionnement, basés sur l'intégrité, la cohérence et la responsabilité au sein de chaque filiale. Ces politiques couvrent des domaines tels que la gouvernance, le bien-être des salariés, la conduite d'activités responsables. Chaque filiale doit se conformer à ses mesures déployées à l'échelle du groupe.

Nous souhaitons être une entreprise responsable et fiable qui équilibre les sujets économiques, environnementaux et sociaux. Cette volonté se reflète dans notre politique de durabilité.

Nous nous efforçons constamment d'être un partenaire crédible et éthiquement responsable pour nos clients et nos fournisseurs, un lieu de travail bénéfique pour nos employés et un acteur responsable vis-à-vis de toutes les autres parties prenantes.

Au cours de l'exercice 2024/25, les politiques d'éthique commerciale et anti-corruption ont été revues afin de garantir leur conformité avec les codes de conduite applicables aux employés et aux fournisseurs.

Ces principes sont disponibles dans le système de gestion du groupe QHSE et communiqués à toutes les sociétés du groupe.

Le Code de conduite relatif aux fournisseurs du groupe AVK, la politique relative aux minerais provenant de zones de conflit et la politique environnementale, sont disponibles sur le site du groupe AVK (documents en anglais) : AVK Group Code of Conduct for Suppliers and Policies

Politique de développement durable

Nous sommes conscients que notre présence mondiale exige des normes éthiques élevées au sein de notre entreprise et dans chacune de nos actions.

Nous souhaitons être une entreprise responsable et fiable, capable de concilier les enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

Cela signifie que :

- Le groupe AVK soutient les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Nous accordons une attention particulière aux objectifs relatifs à l'eau potable et à l'assainissement (ODD n°6) et à l'industrie, l'innovation et aux infrastructures (ODD n°9), car ces domaines constituent notre cœur de métier. AVK contribue également à la réalisation d'autres objectifs. Nous considérons que l'ODD n°17, relatif aux partenariats pour le développement durable, est essentiel à la réalisation des autres ODD.

Nous veillons à ce que les initiatives durables soient au cœur de notre production et à ce que nous disposions d'un cadre de travail sain et sûr. Nous favorisons l'environnement et les solutions durables. AVK est fier d'avoir obtenu ces certifications :

- ISO 9001 – Management de la qualité
- ISO 29001 - Gestion de la qualité dans les industries du pétrole et du gaz
- ISO 14001 – Management environnemental
- ISO 45001 – Santé et sécurité au travail
- ISO 50001 – Management de l'énergie



Certifications ISO AVK

AVK travaille avec ISO depuis 1990, date à laquelle nous avons obtenu notre première certification ISO 9001. Depuis, la documentation ISO a été intégrée dans notre Système de Gestion de la qualité et de l'Environnement (SGE).

La vue d'ensemble des données ESG à la fin du rapport indique le nombre de nos entreprises de production qui détiennent les différentes certifications. Les descriptions des certifications sont fournies par ISO.org, l'organisation internationale de normalisation.

ISO 9001

La norme ISO 9001 permet aux organismes de toutes tailles et de tout secteur à améliorer leurs performances, à répondre aux attentes de leurs clients et à démontrer leur engagement en faveur de la qualité. Ses exigences définissent de quelle manière il convient d'établir, de mettre en œuvre, de tenir à jour et d'améliorer en continu un système de management de la qualité (SMQ).

ISO 29001

La norme ISO 29001 définit les exigences en matière de gestion de la qualité pour les industries commercialisant des produits et des services dans les secteurs du pétrole, de la pétrochimie et du gaz naturel. Ce document est rédigé en complément de la norme ISO 9001. Les

exigences et recommandations supplémentaires par rapport à l'ISO 9001 ont été élaborées afin de gérer les risques et les opportunités au niveau de la chaîne d'approvisionnement associés aux industries du pétrole, de la pétrochimie et du gaz naturel. Elle fournit un cadre pour l'alignement des exigences avec des normes complémentaires utilisées dans ces industries.

Une mauvaise manipulation des produits explosifs et des gaz peut avoir de graves conséquences pour les populations et l'environnement. C'est pourquoi AVK a choisi cette structure ISO (d'exigences supplémentaires) dans notre chaîne d'approvisionnement pour l'industrie du pétrole et du gaz afin de démontrer un niveau de qualité élevé et une gestion adéquate des processus de l'entreprise.

ISO 14001

La norme ISO 14001 fournit un cadre permettant aux organismes d'améliorer leur performance environnementale. En adoptant cette norme, nous pouvons garantir que nous prenons des mesures proactives pour réduire notre empreinte, nous conformer aux exigences légales en vigueur et atteindre nos objectifs environnementaux. Le cadre fourni englobe divers aspects : l'utilisation des ressources et la gestion des déchets, le suivi des performances environnementales et l'implication des parties prenantes dans les engagements

environnementaux.

ISO 45001

ISO 45001 est une norme internationale qui spécifie les exigences que doit remplir un système de management de la santé et de la sécurité au travail (S&ST). Elle fournit un cadre permettant aux organismes de gérer les risques et d'améliorer leur performance.

ISO 45001 repose sur la méthodologie PDCA (Planifier, Réaliser, Évaluer, Améliorer) pour gérer de manière systématique les risques pour la santé et la sécurité. Elle s'applique aux organismes de toutes tailles et peut être intégrée à d'autres systèmes de management ISO.

ISO 50001

ISO 50001 est une norme internationale visant à la gestion de l'énergie. Elle spécifie les exigences relatives à l'établissement, à la mise en œuvre, au maintien et à l'amélioration d'un système de management de l'énergie (SMÉ). La norme ISO 50001 permet aux organismes de suivre une approche pour parvenir à une amélioration continue de la performance énergétique et du système de management de l'énergie.





CHIFFRES-CLÉS ESG TABLEAUX, DESCRIPTIONS ET PRINCIPES COMPTABLES

Les données présentes dans ce rapport concernent l'exercice 2024/25 et incluent les activités de l'ensemble du groupe AVK. Le rapport détaille les actions en cours et nouvelles, et les résultats obtenus au cours de l'année écoulée. Ce document fait partie du rapport annuel 2024/25 du groupe AVK et traite notamment la responsabilité sociale, la parité hommes-femmes dans les postes de responsables et la politique éthique en matière de données.

ENVIRONNEMENT

Tableau 1 : Données environnementales et résultats

	Unités	Groupe AVK 2024/25	Groupe AVK 2023/24	Évolution %	Explications des chiffres 2024/25
CO ₂ e, Scope 1	tCO ₂ e	12,416	14,748	-15.81	Émissions directes provenant entre autres de la combustion du gaz, de l'essence ou du pétrole.
	tCO ₂ e CO ₂ par million de DKK (CA)	1.32	1.63	-19	
CO ₂ e, Scope 2	Données locales Scope 2 (tCO ₂ e)	34,732	27,620	25.75	Émissions indirectes liées à l'achat d'énergie, par exemple d'électricité et de chauffage urbain.
	Données du marché Scope 2 (tCO ₂ e)	28,917	36,229	-20.18	
	Données du marché (tCO ₂ e) par million de DKK (CA)	3.07	4.01	-23.44	
Total Scopes 1+2 (CO ₂ e) données du marché	tCO ₂ e	41,333	50,977	-18.91	Total Scopes 1+2 (CO ₂ e) Données du marché
Consommation d'énergie (Electricité)	MWh	110,455	104,032	6.17	Sur ce total, 57,634 MWh (52.17% ↑) proviennent d'énergie renouvelable ou de production solaire provenant des panneaux installés sur nos usines.
	MWh par million de DKK (CA)	11.76	11.52	2.08	
Consommation de chauffage	MWh	1,375	2,966	-53.64	
	MWh par million de DKK (CA)	0.15	0.33	-54.55	
Consommation gaz naturel (Pour chauffage et production)	M ³	4,927,346	4,557,320	8.12	Sur ce total 326,141 M ³ (soit 6.6% ↑) proviennent du biogaz.
	M ³ par million de DKK (CA)	524.52	504.85	3.90	
Consommation d'eau	M ³	189,015	206,088	-8.28	
	M ³ par million de DKK (CA)	20.12	22.83	-11.87	
Certifications ISO 14001	Nombre	50	44	13.64	AVK se compose de 110 sites de production et de ventes.
Certifications ISO 50001	Nombre	6	3	100	AVK se compose de 110 sites de production et de ventes.
Certification EPD	Nombre	26	15	73.33	Applicable à tous les sites de production AVK.

Données relatives à l'environnement

Tous les chiffres reposent sur la consommation totale de toutes nos entreprises.

Politique environnementale

Afin d'assurer une utilisation responsable de l'énergie et de lutter contre les impacts environnementaux, le groupe AVK a élaboré une politique environnementale couvrant une grande diversité de sujets, notamment la consommation d'énergie, le changement climatique, la pollution et l'utilisation de l'eau et d'autres ressources.

Émissions de gaz à effet de serre et nouveau calcul des émissions de CO₂e

Les émissions de Scope 1 (directes) et de Scope 2 (indirectes) de cette année ont été mesurées selon le référentiel international « Protocole sur les gaz à effet de serre (GES) », en appliquant à la fois des méthodologies locales et du marché pour les émissions de Scope 2.

Certains pays restent dépendants du charbon pour produire de l'électricité ou se chauffer, ce qui entraîne des facteurs d'émission de CO₂e relativement élevés. Cela provient de l'association de type d'énergie de certain pays, telles que le charbon, le gaz, la biomasse, l'éolien, le solaire et l'hydroélectricité. Une part plus importante d'énergie fossiles dans cette association énergétique entraîne une hausse des émissions de CO₂e par unité d'énergie produite. Par ailleurs, la part d'électricité renouvelable achetée est soustraite du total énergétique. Cela réduit la part d'énergie renouvelable dans l'électricité non certifiée, ce qui conduit à des facteurs d'émission plus élevés, en particulier dans les pays qui continuent de dépendre principalement des énergies fossiles.

Les émissions de **Scope 1** ont diminué au cours de l'exercice 2024/25, principalement grâce à une réduction de la consommation d'énergies fossiles et à une part renforcée de biogaz. Parmi les autres facteurs contribuant à cette diminution, on peut citer la baisse de la consommation de gaz naturel pour le chauffage, favorisée par la transition mondiale vers des solutions à faible consommation d'énergie, telles que l'installation de pompes à chaleur dans nos bâtiments, ainsi que la réduction de la consommation d'essence et de diesel grâce au remplacement par des véhicules électriques. Ces mesures témoignent de nos efforts pour minimiser les émissions directes liées à nos activités, conformément à nos objectifs climatiques à long terme.

Malgré une augmentation de notre production, les émissions de **Scope 2** ont considérablement diminué au cours de l'exercice 2024/25. Cette

réduction est principalement due à une utilisation plus importante d'électricité verte provenant de nos installations photovoltaïques et de l'achat d'énergie renouvelable certifiée (solaire, éolienne et hydraulique). Par ailleurs, les efforts continus déployés pour améliorer l'efficacité énergétique de l'ensemble de nos activités ont contribué à réduire les émissions indirectes. Ces mesures illustrent la manière dont AVK s'efforce de minimiser les émissions de Scope 2 liées à l'électricité achetée, conformément à ses objectifs climatiques à long terme.

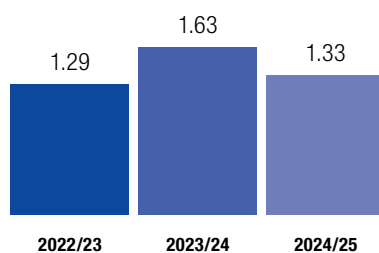
Notre indice global de CO₂, appelé intensité des émissions, affiche des tendances à la baisse.

L'indice Scope 1 est passé de 1,63 à 1,33 et l'indice Scope 2 de 4,01 à 3,09. Notre indice global de CO₂ affiche des tendances mitigées.

Voir graphiques 2 et 3.

Scope 1 - Émissions CO₂

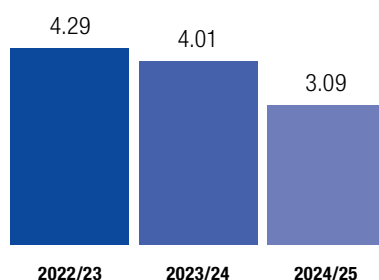
Tonnes de CO₂ par million de CA (DKK)



Graphique 2

Scope 2 - Émissions CO₂

Tonnes de CO₂ par million de CA (DKK)



Graphique 3

Consommation d'électricité

Le tableau et les graphiques ci-dessous présentent la consommation d'électricité du groupe AVK au cours des quatre dernières années.

Notre consommation totale d'électricité est passée de 104 032 MWh à 110 455 MWh (+6,17%) en 2024/25, le prix du MWh par million de couronnes danoises (DKKm) augmente légèrement, passant

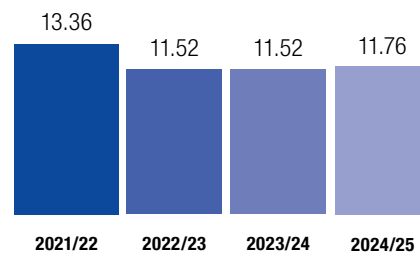
de 11,52 à 11,76 MWh (+2,08%). Cette hausse de la consommation électrique s'explique principalement par une forte activité et l'acquisition d'une nouvelle société. Les données des périodes précédentes n'ont pas été recalculées pour tenir compte de cette acquisition.

Malgré l'augmentation de la consommation totale, notre intensité carbone par chiffre d'affaires reste quasiment stable grâce à la poursuite de notre transition vers les énergies vertes. En 2024/25, 52,17% de notre consommation d'électricité provenait d'énergies renouvelables, grâce à nos installations photovoltaïques et à celle achetée avec certificats d'origine. Plusieurs filiales ont enregistré une baisse de leur consommation électrique grâce à des actions mises en place localement, telles que la modernisation des équipements et l'optimisation des process.

Voir graphique 4.

Consommation électrique

MWh par million de CA (DKK)



Graphique 4

Consommation d'eau

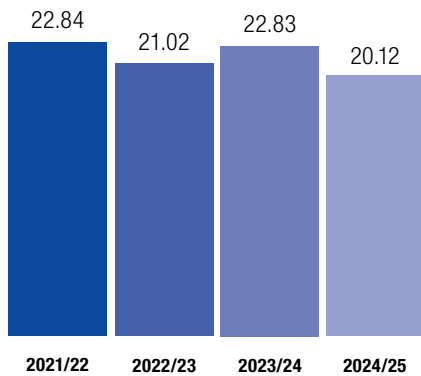
Notre consommation totale est passée de 206 088 m³ à 189 015 m³ (-8,28 %), soit une baisse en million de DKK de 22,83 à 20,12 (-11,87%). Cette réduction reflète les améliorations efficaces réalisés dans l'ensemble de nos activités, en particulier dans les entreprises ayant mis en œuvre des mesures d'économie d'eau.

Malgré certaines variations entre nos filiales, nous restons engagés à réduire notre consommation d'eau. Nous concentrerons nos efforts sur les entreprises dont les niveaux sont les plus élevés par rapport à leur chiffre d'affaires. Ces actions permettent de réduire notre impact environnemental et renforcent notre engagement en faveur des activités durables.

Voir graphique 5.

Consommation d'eau

M³ par million de CA (DKK)



Graphique 5

Pratiques comptables (E)

Émissions de gaz à effet de serre

La déclaration des émissions de gaz à effet de serre est basée sur le protocole GES. Cette déclaration suit la répartition du Protocole GES des émissions de Scope 1 et 2. Les émissions de Scope 3 ne sont pas encore incluses dans les rapports au niveau du groupe.

Le rapport comprend les émissions des gaz à effet de serre spécifiés dans le protocole GES, tels que le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde nitreux, les HFC... Ils sont rapportés ensemble en équivalents CO₂ (CO₂e).

Le **Scope 1** correspond aux émissions de gaz à effet de serre (GES) directement émises par les activités d'une entreprise. Il s'agit des émissions issues de la combustion d'énergies fossiles comme le gaz, le diesel, l'essence... Les émissions sont calculées en multipliant la consommation réelle par les facteurs d'émission des données collectées par l'entreprise.

Les carburants destinés aux véhicules à essence ou hybrides rechargeables appartenant à l'entreprise ou loués sont classés dans la catégorie 1.

Le **Scope 2** couvre les émissions de gaz à effet de serre indirectes provenant de la consommation d'électricité, de chauffage ou de climatisation acheté à des fournisseurs d'énergie.

L'électricité utilisée pour recharger les véhicules électriques appartenant à la société est classée dans le Scope 2. Le calcul est basé sur les facteurs d'émission du pays où l'électricité est achetée.

Source des facteurs d'émission

Les données proviennent de l'Agence Internationale de l'Énergie (IEA) et du ministère britannique de

l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires Rurales (DEFRA). Les facteurs d'émission de l'IEA s'appuient sur le sixième rapport d'évaluation AR6 du GIEC, tandis que le DEFRA utilise les valeurs du cinquième rapport d'évaluation AR5 du GIEC. Ces deux organismes fournissent des facteurs d'émission qui servent au calcul des émissions de CO₂e, et non aux émissions de CO₂e directement.

La méthode basée sur la localisation modélise les émissions en fonction du pays où l'électricité est produite. Cette méthode reflète l'impact environnemental global de notre consommation électrique dans chaque pays.

La méthode basée sur le marché modélise les émissions provenant de l'achat d'électricité, notamment l'électricité provenant d'énergie renouvelable achetée par le biais de certificats d'origine. Les autres sources sont utilisées lorsqu'elles sont connues ; sinon, les émissions liées à la localisation sont appliquées par défaut.

La méthode basée sur la localisation reflète l'intensité moyenne des émissions du réseau, tandis que la méthode basée sur le marché tient compte des énergies achetées, y compris les énergies renouvelables.

La consommation énergétique totale est collectée à partir des factures d'énergie ou des compteurs.

Consommation d'énergie

Les données relatives à la consommation d'énergie sont collectées auprès de toutes nos sociétés à travers des relevés mensuels, conformément aux spécifications et définitions définies à l'échelle mondiale. La consommation d'énergie directe (Scope 1) et indirecte (Scope 2) est comptabilisée, ainsi que la part d'énergie provenant de sources renouvelables et non renouvelables.

Part des énergies renouvelables

Pour justifier l'électricité provenant de sources renouvelables, des certificats sont nécessaires pour vérifier un facteur d'émission de 0. Les sources d'énergie renouvelables comprennent l'énergie éolienne, l'énergie solaire, le biogaz ou l'hydrogène vert.

Émissions et intensité énergétique

L'intensité des émissions correspond au total des émissions de gaz à effet de serre en tonnes de CO₂e (Scope 1 et 2) divisé par le chiffre d'affaires total en millions de couronnes danoises.

L'intensité énergétique correspond à la quantité d'énergie consommée pour produire une unité d'activité. L'intensité énergétique comprend la consommation énergétique totale, exprimée en MWh et/ou m³, divisée par le chiffre d'affaires total en millions de couronnes danoises. Pour les

sources d'énergie mesurées en volume, comme le gaz en mètres cubes (m³), la consommation est convertie en MWh à l'aide de facteurs de conversion afin d'assurer la cohérence des calculs.

Consommation d'eau

Les données relatives à la consommation d'eau sont recueillies auprès de toutes nos entreprises à travers des relevés mensuels, en fonction des spécifications et des définitions établies au niveau mondial. La consommation d'eau est collectée par le biais de relevés de compteurs locaux et des factures.

Déclaration Environnementale de Produit (EPD)

Les EPD sont établis localement conformément aux normes internationales telles que ISO 14025 et EN 15804. Elles couvrent soit l'intégralité du cycle de vie du produit, soit des étapes spécifiques de ce cycle.

Les données sont collectées directement auprès des usines et comprennent la consommation d'énergie, de matières premières et les émissions. Chaque déclaration environnementale de produit (EPD) est vérifiée de manière indépendante par un organisme tiers agréé afin de garantir la conformité aux normes en vigueur et l'exactitude des données déclarées.

Les EPD ont une période de validité définie, généralement de cinq ans et peuvent faire l'objet d'une révision en cas de modifications importantes apportées au produit ou aux procédés de fabrication.

SOCIAL

Tableau 2 : Données sociales, résultat

	Unité	Groupe AVK 2024/25	Groupe AVK 2023/24	Évolution %	Explications des chiffres (2024/25)
Nombre d'employés	Nombre	5,572	5,342	4.29	Nombre d'employés à temps plein au sein du groupe AVK au 30 septembre 2025
Décès	Nombre	0	0	0	Toutes entreprises AVK.
Nombre d'accident avec arrêt de travail	LTA	75	47	59.57	LTA = Lost Time Accident = nombre d'accidents supérieurs à un jour d'absence. Toutes entreprises AVK
Nombre d'accidents pour un million d'heures travaillées	LTAFR	7.09	4.63	53.13	Selon une moyenne de 1 900 heures de travail (source OCDE). Toutes entreprises AVK
Certifications ISO 45001	Nombre	39	33	18.18	Applicable à toutes les usines de fabrication AVK

Données sociales

Droits de l'homme

Nous adhérons à la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies, incluant l'égalité des droits sans distinction de sexe, de religion ou d'opinions politiques. C'est un point essentiel de notre engagement en matière de responsabilité sociale. Cet engagement se reflète au niveau interne dans notre code de conduite du personnel.

Accidents du travail

Pour atteindre notre objectif d'ici 2030 de réduire le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTAFR) à moins de 3, nous avons fixé plusieurs objectifs intermédiaires.

Le LTAFR indique le nombre d'accidents avec arrêt pour un million d'heures travaillées.

L'objectif pour 2024/25 était de réduire le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTAFR) en dessous de 5,0. Cependant, à la fin de l'exercice, ce taux avait augmenté pour atteindre 7,09 accidents par million d'heures travaillées. Il est important de souligner que les accidents enregistrés sont tous mineurs et n'ont pas entraîné d'absence de longue durée.

Le graphique 6 donne un aperçu du taux de fréquence des accidents au cours des quatre dernières années, en tenant compte de l'évolution du nombre de salariés.

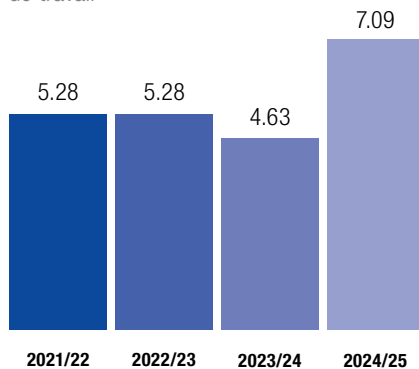
Le nombre d'accidents ayant entraîné une absence a augmenté, passant de 47 en 2023/2024 à 75 en 2024/2025 (soit une hausse d'environ 60%). Plusieurs éléments expliquent cela. Une grande partie est due à un meilleur signalement et à une attention renforcée portée à la sécurité au travail, ce qui a conduit à davantage d'enregistrements des incidents au sein de l'entreprise.

Parallèlement, les données indiquent que certaines tâches présentent toujours un risque plus élevé, notamment celles liées aux blessures des mains et aux troubles musculaires pour lesquelles des mesures préventives existent mais n'ont pas encore permis de réduire totalement l'exposition au risque. Ces domaines demeureront donc une priorité dans le cadre de nos efforts en matière de santé et de sécurité.

Nous restons engagés à notre objectif de réduction générale du nombre d'accidents du travail et continuons de renforcer les mesures de prévention et la sensibilisation à la sécurité au sein du groupe AVK.

Performance de sécurité

Nombre d'accidents pour 1 million d'heures de travail



Graphique 6

Gestion de la santé et de la sécurité (ISO 45001)

La norme ISO 45001 joue un rôle essentiel dans le renforcement de notre structure en matière de santé et de sécurité et dans le but d'une amélioration continue.

Le nombre d'entreprises ayant obtenu la certification ISO 45001 a augmenté. À ce jour, 39 de nos entreprises ont obtenu cette certification internationale, témoignant notre engagement en faveur de la santé et de la sécurité au travail. L'année dernière 33 de nos entreprises avaient été certifiées ISO 45001.

Nous travaillons activement à augmenter le nombre d'entreprises certifiées au sein du groupe AVK afin de garantir une approche cohérente en matière de santé et de sécurité dans toutes les filiales commerciales. Cet effort s'inscrit dans notre

stratégie à long terme visant à promouvoir un environnement de travail sûr et sécurisé pour tous les employés, à réduire les risques liés au travail et à améliorer notre conformité aux exigences réglementaires et spécifiques des clients.

Principes comptables (S)

Accidents, taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail et décès

Les informations sur les accidents sont recueillies auprès de toutes nos entreprises à travers des relevés mensuels, en fonction des spécifications et des définitions établies au niveau mondial. Les spécifications et définitions des accidents entraînant un arrêt de travail sont décrites dans le document AVK H&S 01.020.

Les accidents signalés sont vérifiés par le service développement durable et ESG du groupe AVK afin de s'assurer que les accidents signalés entrent dans le cadre de la définition des accidents avec arrêt de travail. La nature et les causes de tous les incidents sont enregistrés.

Le nombre total d'accidents fait référence aux incidents liés au travail qui ont entraîné des absences au-delà d'un jour. La fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTAFR) est calculée en fonction du nombre d'accidents par million d'heures de travail.

Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTAFR) = (nombre total d'accidents x 1 000 000) / nombre total d'heures de travail

Afin de garantir la cohérence et la transparence de ses activités dans le monde entier, AVK a fixé une moyenne de 1 900 heures de travail par an et par employé. Le seuil de 1 900 heures est basé sur la moyenne d'heures travaillées de la norme mondiale de l'OCDE. Ce chiffre est ajusté pour refléter la répartition géographique de notre main-d'œuvre, dont la majorité est basée en dehors de l'UE, dont la Chine, et tient compte des variations régionales et de la législation en matière de temps de travail.

Les décès sont définis comme des accidents survenus sur le lieu de travail ou lors de l'exécution de tâches directement liées à l'emploi.



GOUVERNANCE

Tableau 3 : Données de gestion, résultat

	Unité	Groupe AVK 2024/25	Groupe 2023/24	Évolution %	Explications des chiffres (2024/25)
Certifications ISO 9001	Nombre	69	67	2.99	Nombre d'entreprises certifiées ISO.
Certifications ISO/ TS 29001 (Gaz)	Nombre	12	11	9.09	Valable pour toutes les entreprises AVK qui conçoivent, fabriquent et fournissent des produits pour le gaz.
Gestion des fournisseurs et audits	Nombre	113	53	113.21	Notre code de conduite s'applique à tous les fournisseurs, mais nous effectuons des audits dans les domaines à risque.

Données relatives à la gouvernance

Le groupe AVK a continué de progresser dans le renforcement de ses contrôles qualité et de la gestion responsable de sa chaîne d'approvisionnement. L'augmentation du nombre d'audits et de certifications ISO témoigne de notre engagement en faveur de l'excellence opérationnelle, la maîtrise des risques et les pratiques commerciales durables sur tous les marchés.

Code de conduite

Afin de répondre aux demandes croissantes de nos clients et aux futures exigences de l'ESRS, nous avons entrepris une mise à jour complète de notre code de conduite interne et de nos politiques internationales. Plusieurs sections, notamment celle relative aux droits de l'homme, comme l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, ainsi que le droit à la négociation collective, ont été clarifiées et complétées par des politiques nouvelles et actuelles.

Politique des droits de l'homme

Nous sommes conscients que le risque de non-respect des droits de l'homme peut être présent chez nos sous-traitants, notamment en ce qui concerne le travail forcé et l'absence d'égalité des droits. Nous avons davantage de contrôle sur les fournisseurs les plus proches de notre chaîne de valeur. C'est pourquoi nous travaillons régulièrement à leur enregistrement, leur contrôle et leur suivi à travers des audits et au développement continu de notre collaboration.

Gestion des fournisseurs

Au cours de l'exercice 2024/25, nous avons réalisé

113 audits fournisseurs, contre 53 en 2023/24. Ces audits sont conduits régulièrement sur site selon un programme établi. Leur fréquence est déterminée par une évaluation interne des risques par pays et par produit.

La gestion des risques est documentée et mise à jour dans le cadre de notre système de management de la qualité ISO 9001.

Le programme d'audit des fournisseurs fait partie intégrante de notre stratégie d'approvisionnement responsable et vise à garantir qu'ils respectent le code de conduite AVK, la législation en vigueur et les normes environnementales et sociales.

Les conclusions des audits font l'objet d'un suivi par le biais de discussions et si nécessaire de plans d'amélioration, afin de favoriser une progression continue tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Aucun incident majeur justifiant l'émission de déclarations de non-conformité ou d'autres actions correctives n'a été identifié parmi les fournisseurs audités d'AVK.

Voir graphique 7.

Lutte contre la corruption

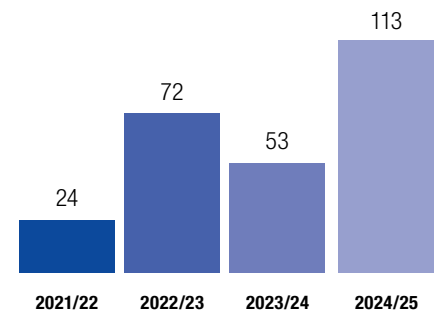
En tant que groupe mondial, nous évaluons les risques de corruption dans certains des pays où nous opérons. AVK n'accepte aucune action pouvant être considérée comme de la corruption ou des pots-de-vin. Nous appliquons une politique de tolérance zéro à l'égard de tels incidents et considérons qu'il s'agit d'une faute grave pouvant donner lieu à des mesures disciplinaires. Les directions des différentes filiales AVK ont signé notre accord de respect des lois nationales et

internationales en matière de lutte contre la corruption.

Des formations régulières et de sensibilisation permettent aux employés d'intégrer leurs responsabilités. Tout cas suspect peut être signalé de manière confidentielle via notre système d'alerte. Cette démarche s'appuie sur la politique anticorruption et le code de conduite du groupe AVK.

Audits fournisseurs

Nombre



Graphique 7

Principes comptables (G)

Conseil d'administration

La diversité au sein du conseil d'administration est mesurée par la proportion hommes-femmes parmi les membres élus au conseil d'administration de la société mère AVK Holding A/S, à l'exception des membres élus par les salariés.

Cette proportion est calculée à la fin de l'exercice financier et présentée dans les informations relatives à la gouvernance de l'entreprise, conformément aux principes comptables applicables.

Les changements intervenus dans la composition

du conseil d'administration au cours de l'exercice sont pris en compte dans le calcul de fin d'année. Le ratio publié donne un aperçu factuel de la représentation des femmes au sein du conseil et est utilisé à des fins de suivi interne et de communication.

Lutte contre la corruption

La conformité en matière de lutte contre la corruption est mesurée par la proportion du personnel concerné, généralement les responsables, commerciaux, acheteurs et tout autres salariés en contact avec des personnes extérieures qui ont signé le respect de la politique. Les enregistrements sont effectués directement par chaque société.

Protection des données personnelles

La politique d'éthique relative aux données est applicable à toutes les sociétés du groupe AVK. Cette politique est mise en œuvre et contrôlée localement, sous la supervision du groupe AVK. Un rapport de conformité est transmis annuellement au groupe, garantissant ainsi le respect de la législation applicable en matière de protection des données, notamment le RGPD.

Cela garantit que les données personnelles soient traitées de manière responsables au sein de l'entreprise et conforme aux normes de gouvernance et de durabilité AVK.



POLITIQUES ET RAPPORT ESG

Au printemps 2025, nous avons mené à bien notre analyse de double matérialité (DMA), offrant une vue d'ensemble claire de nos impacts, risques et opportunités en matière de développement durable au sein du groupe AVK. Cette étape clé est importante dans la préparation de nos futures obligations en matière de reporting.

Bien que les échéances de mise en œuvre des directives CSRD et ESRS aient été modifiées, nous continuons de suivre de près l'évolution de la réglementation. Notre orientation stratégique demeure inchangée : nous poursuivrons nos efforts et continuerons de progresser dans les domaines ESG déjà initiés et développés au cours des dernières années. Notre ambition et notre engagement à long terme en faveur d'une conduite commerciale responsable et d'une communication transparente restent notre base.

Évaluation des risques et harmonisation des politiques

Une évaluation complète des risques à l'échelle du Groupe sera élaborée conformément aux exigences des normes CSRD et ESRS. Notre démarche vise à garantir notre préparation et notre conformité relative aux obligations attendues.

En nous appuyant sur les résultats de notre analyse de double matérialité, nous continuerons d'identifier les risques et les opportunités pertinents en matière de développement durable dans les domaines environnementaux, sociaux et de gouvernance. Nous veillerons à ce qu'ils soient associés à des contrôles, des procédures de gestion et à des politiques appropriés.

Au cours de l'exercice 2024/25, nous avons priorisé à renforcer notre gouvernance en actualisant et en consolidant nos principales politiques. Une partie essentielle de cette démarche fût la mise à jour du Code de Conduite du Groupe AVK. Il constitue le cadre de référence, définissant les comportements éthiques, les pratiques commerciales responsables et les attentes envers les salariés, fournisseurs et autres partenaires commerciaux.

À ce titre, les politiques associées ont été revues et harmonisées afin de faciliter les futurs rapports, le devoir de diligence et les exigences des parties prenantes.

Les principaux domaines d'actions sont les suivants :

Environnement (E) :

- Politique relative aux véhicules de société
Cette politique prévoit qu'à partir de 2025, seuls les véhicules de société électriques (VE) seront utilisés au Danemark et dans les pays où les infrastructures de recharge sont disponibles.

- Politique environnementale

Cette politique porte sur l'utilisation de l'énergie de manière responsable et sur d'autres impacts environnementaux, dans le but de limiter les effets sur l'environnement.

Social (S) :

- Politique en matière de droits de l'homme et d'éthique

Cette politique stipule que la traite des hommes, le travail forcé et le travail des enfants ne seront en aucun cas tolérés au sein du Groupe.

Gouvernance (G) :

- Politique en matière de droits de l'homme et d'éthique

- Politique anti-corruption et anti-pots-de-vin
Cette politique fait partie intégrante de notre code de conduite et sert de ligne directrice interne à laquelle toutes nos sociétés doivent se conformer. Elle stipule que le groupe AVK lutte activement contre toutes formes de corruption et que chaque société doit se conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur, quel que soit le pays où elle exerce ses activités.

Notre structure de gouvernance renforcée et la mise à jour de notre code de conduite garantissent le maintien d'une base solide à l'application de pratiques commerciales responsables et est en mesure de répondre aux exigences futures en matière de durabilité lorsque la réglementation et la CSDDD seront en place.

Rapport sur la représentation inégale des hommes et des femmes dans les postes de responsables

Lors du recrutement des cadres chez AVK, nous choisissons le candidat le plus qualifié pour le poste. Cependant, la nature technique et industrielle de notre secteur est traditionnellement dominée par les hommes, ce qui entraîne un déséquilibre tant au niveau de la direction que parmi l'ensemble du personnel. À ce titre, nous avons également la responsabilité de rendre notre entreprise plus attractive pour les femmes et d'assurer une meilleure répartition hommes-femmes.

C'est pourquoi, nous nous sommes fixé l'objectif d'atteindre un taux de 25% de femmes au sein du Conseil d'administration en 2025/26. Au cours de l'exercice 2024/25, les femmes représentaient 17% du Conseil d'administration, hors délégués du personnel.

Le conseil d'administration du groupe AVK, créé début 2025, est composé de sept membres, dont deux femmes, soit une représentation de 28,5%. Il supervise les activités d'AVK Holding et veille à ce que le Groupe dispose des ressources et des compétences nécessaires pour accompagner efficacement les sociétés qui le composent.

Afin de réduire davantage l'écart en matière de diversité, la direction veille, dans la mesure du possible, à ce que les candidates qualifiées participent aux entretiens finaux pour les postes de direction au sein d'AVK Holding. Parallèlement, nous veillerons à intensifier nos efforts visant à augmenter le nombre de femmes occupant des postes de direction au niveau mondial.

Rapport sur la politique éthique des données

Face aux évolutions numériques, telles que l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique ou encore la recrudescence des cybermenaces, le groupe AVK accorde une importance croissante à l'utilisation des données et veille à ce que les personnes physiques soient protégées. Une culture responsable des données implique entre autres, d'assurer la transparence, de protéger la vie privée, d'être responsable de l'utilisation des données et de rester informé des évolutions numériques, des cybermenaces et des outils utilisés. C'est pourquoi AVK a adopté une politique d'éthique des données lors de l'exercice 2021/22, renouvelée lors de l'exercice 2023/24.

Notre politique en matière d'éthique des données reflète les valeurs fondamentales d'AVK et garantit un traitement des données dans le respect de chacun. Cette politique est disponible sur l'intranet du groupe AVK.

NOS ACTIVITÉS ET DOMAINES D'ACTION FUTURS

Chez AVK, l'innovation et le développement de produits résistants et de haute qualité, conçus pour durer, réparables et recyclables, demeurent au cœur de notre activité. Agir de manière responsable envers nos employés, l'environnement et les sociétés dans lesquelles nous opérons fait partie intégrante de nos valeurs et se reflète dans nos priorités stratégiques à long terme.

À l'avenir, nous continuerons à renforcer notre engagement en matière de développement durable. Nous améliorerons la manière d'utiliser les ressources efficacement, en favorisant l'économie circulaire. Nous renforcerons le respect des droits de l'homme et les pratiques responsables au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Afin de nous conformer à l'évolution des normes internationales et aux attentes de nos parties prenantes, nous renforcerons nos procédures de gouvernance et de suivi.

Ci-dessous un aperçu des principales initiatives et axes prioritaires qui orienteront notre progression dans les années à venir.

Orientations et initiatives futures en matière de développement durable

Dans les années à venir, nous continuerons de renforcer nos performances en matière de développement durable, conformément à notre stratégie de durabilité et aux exigences évolutives des normes CSRD et ESRS. Forts de nos résultats, nous accélérerons les initiatives visant à réduire notre impact environnemental, à soutenir la production circulaire et à garantir des pratiques commerciales responsables dans l'ensemble de nos activités mondiales.

Nos priorités demeureront l'amélioration du rendement énergétique et de l'efficacité des ressources dans notre production, la réduction de notre dépendance aux combustibles fossiles et l'augmentation de la part d'énergies renouvelables.

Dans le même temps, nous continuerons de promouvoir la transparence et la circularité des produits, notamment par l'augmentation des déclarations environnementales de produits (EPD) et l'augmentation de l'utilisation des matériaux recyclés.

Principales initiatives pour les années à venir :

Nos actions en matière d'environnement et de climat

Décarbonation et efficacité énergétique

- Élaborer un plan de transition climatique afin de définir notre carnet de route visant à réduire les émissions et à soutenir la décarbonation à long terme.
- Accroître la part d'électricité renouvelable, notamment grâce à l'installation de panneaux solaires sur davantage de sites de production.
- Réduire la consommation de gaz naturel, mettre en place des actions visant à optimiser l'énergie et adopter des modes de chauffage alternatifs.
- Réaliser des audits énergétiques structurés et poursuivre la mise en place de solutions éco-énergétiques, comme l'éclairage LED et autonome.
- Les audits énergétiques feront partie des activités liées à la norme ISO 50001 avec suivi des KPI.
- Poursuite du déploiement de la norme ISO 50001 dans nos usines de fabrication en priorisant les plus énergivores et en fixant des exigences énergétiques.

Circularité et matériaux durables

- Développer l'utilisation de matériaux recyclés dans notre production, tels que les plastiques et les métaux. Cette mesure s'appuie sur des KPI, des données et des objectifs définis.
- Mettre en place des procédures internes pour accroître la réutilisation, le recyclage et la réduction des déchets de production.

- Augmenter le nombre d'EPD afin de couvrir une plus grande gamme de produits. Cette mesure s'appuie sur des KPI, des données et des objectifs définis.

Gestion de l'eau

- Nous continuerons de réduire la consommation, en ciblant les régions régulièrement en pénurie d'eau et les sites à forte consommation. Cette mesure s'appuie sur des KPI, des données et des objectifs définis.

Données climatiques, transparence et chaîne d'approvisionnement

- Nous commencerons à établir des calculs de référence pour les émissions de Scope 3 dans cinq grandes entreprises européennes, avec l'objectif d'étendre cette méthodologie à l'ensemble du groupe à partir de 2027.
- Renforcer les performances et la vigilance à l'égard de nos fournisseurs en matière de développement durable, notamment en continuant les évaluations EcoVadis.

Gestion environnementale

- Étendre la mise en œuvre de la norme ISO 14001 à l'ensemble du groupe AVK et favoriser l'amélioration continue sur les sites déjà certifiés. Cette mesure s'appuie sur des KPI, des données et des objectifs définis.

Grâce à ces initiatives, nous visons à améliorer continuellement notre performance



environnementale, à soutenir nos ambitions de décarbonation sur le long terme et à améliorer l'utilisation des ressources dans notre chaîne de valeur. AVK maintiendra une approche proactive en matière d'innovation, de conformité et de conduite commerciale responsable, en veillant à ce que le développement durable reste au cœur de nos décisions, de nos processus et du développement de nos produits.

Notre responsabilité sociale

Chez AVK, nous nous engageons à offrir un environnement de travail sécurisé, inclusif et enrichissant où les employés sont soutenus, responsabilisés et épanouis. Nos initiatives en matière de responsabilité sociale pour les années à venir seront axées sur la santé et la sécurité, le développement des salariés et la conduite éthique.

Santé, sécurité et bien-être

- Poursuite de la mise en œuvre de la norme ISO 45001 sur tous les sites concernés. Cette mesure s'appuie sur des KPI, des données et des objectifs définis.
- Renforcer les actions en matière de sécurité pour atteindre un taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFAR) inférieur à 3,0 d'ici 2030.
- Réduire le nombre d'accidents en renforçant la formation relative à la sécurité et apporter une communication interne avec la visibilité des améliorations.

Données sur la diversité salariale

- Mettre en place une mesure générale des congés maladie au sein du groupe AVK, en utilisant des définitions standardisées et fixer des objectifs de progression.
- Collecter et suivre les données relatives à la diversité au-delà du sexe, notamment l'âge, l'ancienneté, la nationalité et d'autres éléments pertinents.

Ethique et conduite responsable

- Mettre à jour le code de conduite des salariés pour toutes les sociétés.
- Communiquer et fournir des supports de formation sur les politiques en matière de droits de l'homme et d'éthique afin de garantir des pratiques responsables au sein du groupe AVK et tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Grâce à ces initiatives, AVK vise à renforcer la sécurité, le bien-être et l'engagement de ses employés, tout en favorisant une culture d'entreprise inclusive et éthique qui soutient une croissance durable à long terme.

Notre gouvernance

Chez AVK, le développement durable fait partie intégrante de nos valeurs fondamentales. Nous nous engageons à répondre aux attentes croissantes de nos clients en matière de conduite commerciale responsable, transparente et durable. Parallèlement, nous continuerons de nous conformer aux exigences CSRD et ESRS afin de soutenir le développement durable à long terme

au sein du groupe AVK.

Initiatives prévues pour les années à venir :

- Entreprendre et optimiser le Code de conduite pour les employés et fournisseurs, notamment à travers la formation, la communication et l'engagement, afin de garantir la compréhension et l'adhésion de chacun.
- Étendre et renforcer les audits fournisseurs afin de contrôler le respect des politiques ESG et des normes d'entreprise responsable.
- Améliorer la connaissance des politiques d'éthique commerciale et anti-corruption.
- Établir des procédures simples et systématiques pour le suivi, le contrôle et l'amélioration continue de la gouvernance et de la collaboration fournisseurs.

Grâce à ces actions, AVK renforcera sa gouvernance, soutiendra les pratiques éthiques et améliorera l'encadrement de ses fournisseurs. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos employés, fournisseurs et autres partenaires afin de garantir leur compréhension et leur adhésion à nos démarches ESG, et ainsi favoriser la progression constante vers nos objectifs de développement durable.

OBJECTIFS POUR L'EXERCICE 2025/26

Tableau 4 : Données environnementales et objectifs pour 2025/2026 →

Données environnementales	Unité	Résultats 2024/25	Objectifs 2025/26	Description des actions
CO ₂ e , Scope 1 + scope 2 (Basé sur le marché)	Tonnes	41,333	5% ↓	Réduction des émissions de CO ₂ grâce à l'abandon progressif des véhicules de société fonctionnant aux énergies fossiles ou au gaz naturel. Augmentation de la part d'utilisation d'électricité renouvelable et installation de panneaux solaires. Réduction du nombre de véhicules de société fonctionnant aux énergies fossiles ou au gaz naturel.
Consommation d'eau	M ³	189,015	1% ↓	Mise en place d'améliorations telles que le recyclage de l'eau sur les bancs d'essais et installation de toilettes économes en eau.
Déchets réutilisables/recyclés	%	56%	> 65%	Pourcentage de déchets recyclables. Contrôler les quantités de déchets afin d'augmenter leur recyclage.
Nombre d'usines certifiées ISO 14001 (Total)	Nombre	50	52	Une société en plus est en cours de certification ISO 14001.
Certifications ISO 50001	Nombre	6	> 10	Trois sociétés du groupe sont en cours de certification ISO 50001.
Certifications EPD	Nombre	26	> 30	Applicable à toutes les usines de fabrication AVK.



Tableau 5 : Chiffres-clés ESG, objectifs de l'exercice 2025/2026 →

Données sociales	Unité	Résultats 2024/25	Objectifs 2025/26	Description des actions
Nombre de salariés	Nombre	5,572	–	Nombre moyen d'employés à temps plein au sein du groupe AVK au 30 septembre 2025.
Nombre d'accidents du travail entraînant un arrêt	LTA	75	<50	LTA = Lost Time Accident = nombre d'accidents supérieur à un jour d'absence. Toutes entreprises AVK.
Nombre d'accidents pour 1 million d'heure travaillés	LTAFR	7.09	<5	Selon une moyenne de 1 900 heures de travail (source OCDE).
Certifications ISO 45001	Nombre	39	>41	Trois sociétés du groupe AVK sont en cours de certification ISO 45001. Applicable à toutes les usines de fabrication AVK.

Tableau 6 : Chiffres-clés ESG, objectifs de l'exercice 2025/2026 →

Management data	Unité	Résultats 2024/25	Objectifs 2025/26	Description des actions
Certifications ISO 9001	Nombre	69	69	Applicable à toutes les usines de fabrication AVK.
Certifications ISO/TS 29001 (Gaz)	Nombre	12	12	Toutes les sociétés gazières AVK ont mis en œuvre la norme ISO 29001.
Gestion des fournisseurs et audits	Nombre	113	>120	Nous réalisons des audits en fonction des risques dans les domaines concernés. Nous étendrons nos activités à d'autres pays, en particulier ceux IRO.



AVK Group
www.avk.fr
© 2025 AVK GROUP A/S



5041 0546